

**UNIVERSITÉ PALACKÝ D'OLOMOUC**

**FACULTÉ DES LETTRES**

**Département des Études romanes**

**LE DESTIN DES ANCIENNES COLONIES FRANÇAISES EN  
AFRIQUE: LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DES PAYS  
UTILISANT LE FRANC CFA**

**THE DESTINY OF FORMER AFRICAN COLONIES: ECONOMIC  
POLICIES OF COUNTRIES USING THE CFA FRANC**

Mémoire de licence

**AUTEUR : Lucie Bílková**

**DIRECTEUR DE MÉMOIRE : Mgr. et Mgr. Martin Marek**

**2018**

Je déclare que le présent mémoire de licence sur le thème «Le destin des anciennes colonies françaises en Afrique : Les politiques économiques des pays utilisant le franc CFA» est le résultat de mon propre travail et que toutes les ressources utilisées sont citées.

À Olomouc, le 16 mai 2018

---

Signature

Je voudrais remercier mon directeur de these Mgr. et Mgr. Martin Marek d'avoir dirigé mon mémoire de licence. Je tiens à remercier pour son engagement et son soutien ainsi que pour la pertinence de ses remarques et de ses feed-back.

## Sommaire

Introduction.....	5
I Histoire .....	8
1 Colonisation .....	8
I. 1. 1 Déroulement .....	9
I. I. 2 Colonisation française.....	11
II. 2 Décolonisation .....	12
I. 2. 1 Processus de la décolonisation .....	13
I. 2. 2 Décolonisation de l’Afrique française.....	14
II Politiques économiques.....	18
II. 1 Impérialisme .....	18
II. 2 Post-colonialisme.....	19
II. 3 Néocolonialisme .....	19
II. 4 Théorie de la modernisation .....	21
II. 5 Théorie de la dépendance .....	22
II. 6 Souveraineté de l’état .....	24
III Unions monétaires .....	26
III. 1 Formation de la coopération monétaire.....	26
III. 2 Intégration régionale .....	30
III.3 Union monétaire.....	33
IV Relations entre les unions monétaires, la France et l’Union européenne .....	35
IV. 1 Franc CFA et ses unions monétaires.....	35
IV. 1. 1 UEMOA .....	35
IV. 1. 2 CEMAC.....	36
IV. 1. 3 Zone franc CFA.....	38
IV. 3 France et ses anciennes colonies .....	40
IV. 4 Relation avec l'Union européenne (l'UE).....	43
Conclusion .....	49
Résumé.....	51
Bibliographie.....	53
Listes des images et des tableaux.....	58
Liste des abréviations utilisées.....	59
Annotation.....	60
Annotation en anglais .....	61

## **Introduction**

Le développement des pays qui ont été sous la domination coloniale était influencé même après la déclaration de l'indépendance. Quelques liaisons restent jusqu'à aujourd'hui. Dans ce mémoire de licence, nous allons analyser le développement économique et les relations entre la France et ses anciennes colonies en Afrique au fil du temps, concrètement les pays utilisant le Franc CFA.

Le Franc CFA est la monnaie commun pour 14 pays africains parmi lesquelles 12 pays sont anciennes colonies françaises. Le système monétaire est composé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le franc CFA est divisée en deux types, le franc de la communauté financière en Afrique (XOF) pour UEMOA et le franc de la coopération financière en Afrique centrale (XAF) pour CEMAC, en ayant sa propre banque centrale.

Nous avons choisi ce thème pour plusieurs raisons. La raison principale est que nous essayons de chercher un sujet dans lequel on peut combiner l'économie et l'histoire dans laquelle nous sommes intéressés. Nous avons voulu d'explorer plus le développement de ce continent un peu mystérieuse, ainsi que la situation actuelle. D'après nous est le destin de ces pays en voie de développement le thème important et l'intervention de la France dans l'économie des anciennes colonies n'est pas très discuté.

Le but de ce mémoire est de rappeler le développement historique de certains pays africains, décrire les théories concernés sur le thème du travail et analyser l'indépendance des pays des utilisant le Franc CFA, ainsi que l'influence de la France depuis le XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Les trois premiers chapitres de ce travail sont basés principalement sur la description. Pour la description historique de la situation et la définition des théories nécessaires, nous explorons les ressources disponibles et comparions l'information. La dernière partie est plus pratique, où nous utiliserons les connaissances existantes. Une description de ces faits est nécessaire pour comprendre le contexte. Dans le dernier chapitre, nous analysons la relation après avoir gagné l'ndépendance. Tout d'abord, nous nous concentrons sur l'union monétaire, le franc CFA commun, et découvrir comment la monnaie est liée à la France et à l'euro. Ensuite, nous explorons la relation entre l'Afrique et la France et découvrons s'il existe des formes de dépendance jusqu'à présent. De même, nous procédons dans la dernière partie de la mémoire de licence, en mettant l'accent sur les relations UE-Afrique. Pour explorer leur relation, nous servirons principalement leurs traités

internationaux mutuels. Auteur se concentre sur certains points de ces contrats et analyse en fonction de certains critères. Enfin, il faut analyser si la relation avec l'Union européenne à l'économie africaine est bénéfique.

Ce mémoire est composé de quatre chapitres principaux, qui sont divisé en sous-chapitres. Dans la première partie nous allons décrire l'histoire de ces pays, le terme et le déroulement de la colonisation et de la décolonisation. Nous étudions la vie sous le protectorat français, les conséquences de la décolonisation et aussi la déclaration de l'indépendance.

Dans le deuxième chapitre de ce travail nous allons examiner les politiques économiques des pays utilisant le Franc CFA. On défini le concept de néocolonialisme, l'impérialisme, l'expansionnisme et la théorie de dépendance. Nous clarifierons également la définition du mot souveraineté et, sur la base de la littérature, nous définirons quand l'état est indépendant. Puis nous analysons les politiques économiques plus en détail.

La partie suivante concerne l'intégration économique. Tout d'abord, il est essentiel d'examiner le développement de la coopération économique entre les États, qui a abouti à l'émergence d'une union monétaire. Puis, pour ce travail est nécessaire de définir qu'est-ce que sont les unions monétaires et comment ils fonctionnent. Nous nous intéressons aux fonctionnement des unions monétaires, leurs avantages et inconvénients.

Dans la dernière partie nous efforcerons d'analyser la mesure de l'influence de la France et de l'euro sur le Franc CFA. Nous essayerons d'apprendre comment la France intervient dans le développement et dans la situation actuelle des pays et surtout dans les unions du Franc CFA. Il est également inévitable d'examiner la liasion du franc CFA à l'euro et la relation entre les pays en développement africains et l'Union européenne.

En ce qui concerne la littérature, le sujet de la colonisation et de la décolonisation est développé dans de nombreuses publications, notamment en tchèque. Les sources primaires pour cette sujet sont les œuvres de *Mark Ferro*, *John Illiffe*, ainsi que *Bodo Harenberg* et sa *Chronique de l'humanité*. En République tchèque, le développement historique des pays africains est principalement étudié par *Vladimír Nálevka*. Nous nous appuyons principalement sur des travaux politiques ou économiques pour exposer les théories qui sont étroitement liées à notre sujet. Par exemple, nous venons des oeuvres de *Eva Cihelková*, *Blanka Říchová* ou *Bohuslav Doubrava*. Nous avons utilisé les livres de *Jana Kunešová* et de nouveau *Eva Cihelková* pour définir les unions monétaires et le processus de leur création. Dans la deuxième moitié de cette thèse, nous travaillons plus avec des ressources électroniques, surtout pour cause de l'essentiel du chapitre. Nous travaillons en particulier avec les sites

officiels de l'union monétaire, des banques centrales, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Union européenne.

# I Histoire

Le but de ce chapitre est d'analyser le développement de la colonisation et de la décolonisation. Cette section est importante pour la compréhension du développement suivant et de la création d'un environnement propice à la création des unions monétaires.

## 1 Colonisation

« *La colonisation est plus que la domination d'un individu par un autre, d'un peuple par un autre ; c'est la domination d'une civilisation par une autre ; la destruction des valeurs originales par des valeurs étrangères.* » (Léopold Sédar Senghor 1906-2001)

La colonisation est un processus historique important d'expansion territoriale et démographique. Il s'agit d'un phénomène caractérisé par des flux migratoires qui comptent l'invasion, l'occupation et l'exploitation d'un espace géographique, la mise en tutelle et la domination politique, culturelle, religieuse et économique, voire le génocide, des populations qui s'étaient établies préalablement sur ce territoire. (DALLOZ, 1988)

Le terme colonisation vient du mot latin *colonus*, qui peut être traduit comme hameau. (DANĚK, et al., 2008, p. 29) Le terme colonialisme se trouve naturellement dans la Grèce antique et est compris en saisissant la terre étrangère, sa cultivation et l'établissement des colons. Dans l'histoire moderne, ce terme est associé avec l'expansion des pays tels que l'Angleterre, le Portugal, la France ou l'Espagne. Ces pays ont fondé les comptoirs commerciaux au long de la côte de l'Afrique ou en Asie. Les caractéristiques typiques du colonialisme sont la domination politique et juridique sur les sociétés étrangères, l'exploitation et l'inégalité raciale et culturelle. (HRBEK & kol., 1966, pp. 13-17)

La colonisation est un processus de migration et de peuplement du territoire nouveau, alors que le colonialisme est un idéologie fondée sur les dispositions et le maintien des pouvoirs souverains domination sur la société, qui est subordonnée et qui est séparée de la puissance au pouvoir. (DANĚK, et al., 2008, p. 29)

On peut diviser les colonies selon le type de gouvernement en trois parties principaux:

- La colonie- Les pays ne disposaient pas d'aucune liberté et ne pouvaient pas se participer à l'administration. Les colonies étaient sous la hégémonie d'une puissance, effectué par les gouverneurs. C'était cas du Congo ou de l'Afrique orientale française.

- Le protectorat- Les territoires dans lesquels les gouvernements locaux restaient qui avaient une certaine autonomie dans les affaires intérieures. La puissance coloniale choisissait le résident qui contrôle les décisions de gouvernement et dispose de tout les pouvoirs. Les pays sous le protectorat était le Maroc, la Tunisie etc.
- La dominion- C'étaient les territoires autonome avec un grand nombre de citoyens européens. Les indigènes, opprimées pas les immigrants, n'avaient pas part à l'administration du pays. Ce type d'autonomie était typique pour le Canada et l'Australie par exemple. (STAMBERGER, 1963, pp. 87-88)

### **I. 1. 1 Déroulement**

Nous pouvons trouver les racines du colonialisme en Assyrie déjà 3000 années avant notre ère. Les Assyriens a vendu aux Babyloniens le bois, la pierre et l'argent qui a gagné dans leur colonies. Au 10<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ la Phénicie a fondé ses colonies en Méditerranée et en Afrique du Nord. La colonie plus important était la Carthage qui est devenu indépendant plus tard et après elle a fondé le propre empire colonial. La Carthage a été particulièrement active dans le commerce extérieur grâce à l'accès à la mer Méditerranée. (HARENBERG, 1992, pp. 24-64)

La première colonie grecque s'est apparue en Asie Mineure vers la fin du 2<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Néanmoins les Grecs ont construit son empire colonial systématique au 8<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ. La migration forcée vers d'autres régions du Méditerranée orientale a commencé en raison de la production insuffisante. Au cours de ce processus, les émigrant ont soumis la population indigène. La Grèce a importée des colonies de la nourriture, des métaux précieux et des esclaves. Au contraire la Grèce a exportée la céramique, l'or et le vin. Dans l'histoire du colonialisme est aussi important l'Empire romain, sa expansion coloniale a atteint du zénith de sa gloire entre 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les Romains ont exploité sans pitié les territoires conquises, appelés provinces. (STAMBERGER, 1951, pp. 16-17)

On peut voir une autre vague de colonialisme dans le 11<sup>ème</sup> siècle, quand les acheteurs italiennes étaient les plus actifs dans l'exploitation coloniale. Ils ont dominé le marché en Méditerranée et dans la zone de la mer Noire. La prospérité italienne a suscité l'intérêt des pays européens après la saisie du commerce avec l'Orient, qui est devenu la raison de l'expansion dans le 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècle. Le commerce colonial est étroitement liée à l'exploitation de la population indigène, la traite des esclaves apportait les profits immenses.

Cela a fait partie du commerce triangulaire, l'échange systématique des biens, du travail et des finances dans l'espace atlantique. (STAMBERGER, 1951, pp. 20-26) L'Europe est devenue un fournisseur de produits finis, L'Afrique du travail pas coûteux et l'Amérique a fourni les matières premières. (Daněk, 2000)

Au cours des 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles, après la Guerre de Cent Ans en Europe, les grandes routes commerciales ont été déplacé. Le désir des biens de luxe d'Asie - soie, pierres précieuses, porcelaine, tapis, épices de l'Orient - a provoqué la nécessité de la recherche de nouveaux routes commerciales. Les pays ont dû laisser partiellement les routes terrestres, pour éviter l'Empire ottoman. (DAVIDSON, 1964, p. 64)

Le développement technique, en particulier l'amélioration de la navigation et de la boussole, les nouveaux types de navires etc. ont créé les conditions favorables à la réalisation des voyages de découverte dans le 15<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle. Le premier pays, qui s'est mis à faire les longs voyages d'exploration, était le Portugal. Afin d'arriver en Inde, les navires portugais cherchaient les routes autour de l'Afrique où ils ont été établies avec l'approbation des chefs locaux. (DAVIDSON, 1964, p. 64)

Au 15<sup>ème</sup> siècle, les navires espagnols sous la direction de Christophe Colomb ont traversé l'océan Atlantique afin d'arriver à l'Asie. Mais ils ont débarqué sur les côtes de les cultures évolués d'Aztèque et d'Empire Inca. En 1494, l'Espagne et le Portugal ont divisé par le traité de Tordesillas leur sphère d'influence, les pays découvertes ainsi que les non découvertes. Les voyages au long cours ont apporté un commerce lucratif avec les pays asiatiques, l'extension des pouvoirs hors d'Europe, l'occupation du territoire, la main-d'œuvre pas cher, l'expansion du christianisme et la civilisation de la population arriérée. (HARENBERG, 1992, pp. 370-374)

Après la diminution de la gloire de l'Espagne et le Portugal, la puissance mondiale coloniale est devenue la Hollande. En 1651, l'Angleterre a adopté les Actes de navigation, qui étaient contre les intérêts néerlandais. Le boom de l'empire néerlandais a été terminé par la guerre dans laquelle la Grande-Bretagne a gagné. (Daněk, 2000)

Au 18<sup>ème</sup> siècle, il s'est déroulé la rivalité entre la France et la Grande-Bretagne. Le différend a causé la guerre de Sept Ans (1756-1763). Les pays se sont affrontent en Europe, au Canada, en Inde et dans les Caraïbes. L'Angleterre est sortie victorieuse de ces batailles à nouveau, elle a maintenue sa position dominante jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. (Daněk, 2000)

L'importance des colonies et le taux de la colonisation ont grandi après la révolution industrielle au 19<sup>ème</sup> siècle. L'intérêt a éveillé les pays d'Afrique. Les conflits des

puissances européennes en Afrique ont abouti en 1884. Le chancelier allemand Otto von Bismarck a organisée la Conférence de Berlin afin de fixer les conditions et régler l'expansion en Afrique. (HARENBERG, 1992, pp. 770-791)

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, il n'y a eu presque aucune possibilité d'autre expansion territoriale. La crise dans les relations internationales, qui a été provoqué par la fin de la possibilité d'une nouvelle croissance territoriale, a été l'une des causes de la Première Guerre mondiale. L'évolution du 20<sup>e</sup> siècle a montré que la croissance constante est possible même sans l'expansion territoriale, par le système de différenciation interne de l'économie mondiale. Le colonialisme a ainsi perdu son fonction de l'outil pour maintenir et creuser les relations. (Daněk, 2000)

### **I. I. 2 Colonisation française**

La raison initiale de la colonisation de l'Amérique était la pêche. Cela a créé les premières relations d'affaires internationales entre les pêcheurs. La première colonie française a été fondée par Jacques Cartier sur la fleuve Saint-Laurent en 1535. Ils ont continué à créer plus de colonies en Amérique et aussi au Canada. (HARENBERG, 1992, pp. 414-415) La gestion des colonies et leurs biens a été dans les mains des fonctionnaires royaux, qui ont eu la procuration. Les indigènes devaient accepter le catholicisme, la religion de l'État. Surtout au 17<sup>ème</sup> siècle, la France a fondé les sociétés commerciales, dans lesquels les Français associent les intérêts politiques et économiques. L'objectif était la domination politique et la création de *Pax Franca*, la délégation du système social à tout le territoire contrôlé. Mais en raison de guerres fréquentes, la France a perdu une grande partie de son territoire. Une année importante a été 1789, l'année de la Révolution française. Les colonies ont été émancipés, les restrictions commerciales a été éliminé et jusqu'en 1798, l'esclavage a été aboli. (HARENBERG, 1992, p. 491)

La France a posséde des territoires également en Afrique, en Inde et en Asie du Sud-Est (connu sous le nom d'Indochine). Au 19<sup>ème</sup> siècle, l'impérialisme a commencé à apparaître (nous examinerons ce concept dans le chapitre suivant). L'impérialisme français se focalisait principalement sur l'Afrique noire et l'Indochine. La politique expansionniste était utilisé depuis les années 80. L'empire français conquérait le territoire du nord-ouest et de l'est. L'Algérie était déjà un colonie existant, la Tunisie a été déclarée comme protectorat en 1881, alors que le Maroc a été déclaré un protectorat en 1912. Grâce à l'activité des sociétés commerciales françaises, le protecorat a été proclamé aussi au Madagascar. En 1958, la fédération de l'Afrique occidentale française a été née, qui a été formé de l'actuelle

Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Côte-d'Ivoire et le Nigeria. L'Afrique équatoriale française a été créée plus tard, en 1908. Elle a comportée le Tchad, le Congo, le Gabon et l'Oubangui-Chari (la République centrafricaine). Dans la zone du Haut Nil l'armée française s'est affronté avec les Britanniques, le résultat a été la crise de Fachoda en 1898. L'aboutissement de leurs querelles a été en 1898 en forme de l'Entente cordiale. Cela résoudre les différends politiques entre ces deux puissances. Après la Première Guerre mondiale, la France a acquis une partie du Togo, l'ancienne colonie allemande, la Syrie et le Liban. (HARENBERG, 1992, pp. 770-771) (NÁLEVKA, 2004, pp. 13-16)

Après la Première guerre mondiale, l'Allemagne a perdu ses colonies et les autres puissances impériales ont également dû de se retirer. La résistance à la domination coloniale a grandi pendant la guerre. L'Afrique a été une source de matières premières, de la nourriture et des soldats. Un demi-million d'Africains a servi dans l'armée française. Afin de accorder du loi à l'autodétermination, la Société des Nations a créée les mandats et les colonies a été réparties entre les pouvoirs gagnants. Les Français ont tenté d'assimiler les nations colonisées avec la France. Les années vingt ont apporté la crise économique, qui a été enregistrée également en Afrique. Les puissances coloniales ont dû faire face à des émeutes de plus en plus fréquentes. (HARENBERG, 1992, p. 984) (LACINA & kol., 1987, pp. 87-89)

Les pays ont cherché à assurer le bien-être en particulier dans le pays d'origine et il n'y avait pas d'argent pour maintenir les colonies coûteuses. Le démembrement de l'empire français a été accéléré par la crise du canal de Suez en 1956. C'était une réaction à la nationalisation du canal de Suez par l'Égypte. Les troupes françaises et britanniques ont occupé ce territoire, mais ils ont été contraints de se retirer. La France a réalisé la possibilité d'influencer le territoire même que il n'était pas leur colonie. (FERRO, 2007, p. 395) (HARENBERG, 1992, p. 996)

## **II. 2 Décolonisation**

On peut dire que la décolonisation est la libération des pays et des peuples du tiers-monde de la domination coloniale, de l'oppression et le processus de l'obtention de leur souveraineté étatique. La décolonisation des pays a été permitté par la perte de positions de pouvoir et de prestige des superpuissances pendant les deux guerres mondiales. La résistance grandissante contre la domination coloniale et la conscience nationale croissante ont contribué aussi. (HARENBERG, 1992, p. 984) Comme le premier pays décolonisé on peut considéré les États-Unis, qui ont déclaré son indépendance du Royaume-Uni au 18<sup>ème</sup> siècle. (HARENBERG, 1992, p. 1204)

### **I. 2. 1 Processus de la décolonisation**

Après la Seconde Guerre mondiale, le Japon et l'Italie ont perdu leurs colonies. Les Etats-Unis et l'URSS victorieux étaient les adversaires du colonialisme. La Grande-Bretagne et la France ont affirmé être des pays démocratiques qui établissent les principes de la liberté politique, contre l'administration coloniale. La pression américaine sur les pays d'Europe occidentale et la Charte de l'Atlantique a eu un impact sur la politique coloniale de ces pays. Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont vu dans les états nouvellement formés l'occasion d'élargir son influence. (HARENBERG, 1992, pp. 984-985) (STAMBERGER, 1963, pp. 309-310)

Le processus de décolonisation a été demandé également par les Nations Unies. La Charte des Nations Unies a créé un système de tutelle, contrôlé par le Conseil de tutelle. L'objectif était de préparer les territoires à l'autonomie ou l'indépendance. (INFORMAČNÍ CENTRUM OSN V PRAZE, 2005)

Le Congrès national indien, créé pour protester contre le gouvernement britannique, a exigé un gouvernement indépendant pour la première fois en 1916. Les Indiens ont gagné seulement la codécision dans l'administration provinciale. Ils ont annoncé un programme de résistance non-violente, l'indépendance devrait être obtenue en refusant de coopérer, et aussi par la violation des lois et le jeûne. La première manifestation a été fait par les musulmans et les hindous ensemble. Cependant les conflits entre les groupes religieux devaient progressivement pire. La réforme dans les années 30. devrait protéger les minorités- les musulmans, les hindous dehors les castes et les princes indiens. La réforme a eu l'effet inverse et seulement approfondir les conflits. Après le départ des Britanniques en 1947, ils ont été créé deux nouveaux états indépendants- le Pakistan musulmane et l'Inde hindoue. La Chine était divisée entre les puissances étrangères. Au 20<sup>e</sup> siècle, l'économie chinoise a été très en arrière. La grande majorité de la population (les paysans pauvres) ont été exploitées par les impôts élevés. Dix ans après la chute de monarchie en 1916, le Kuomintang (le Parti politique nationaliste) a dominé le gouvernement central de la république de Chine. Il a été remplacé après la guerre avec le Japon (1937-1945) et la guerre civile, par le Parti communiste. Le 1/10 1949 a été déclarée la République populaire de la Chine avec Mao Zedong à la tête. L'Indochine française, formée du Vietnam, du Laos et du Cambodge a existé jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale. Il a été proclamé la République démocratique du Vietnam, dans laquelle les Français tenteient toujours de mettre en œuvre une politique recoloniale, qui a pris le fin avec la défaite finale et la division des pays. Le Vietnam du Nord se concentre sur le bloc de l'Est et la Chine, le Vietnam du Sud a été soutenue par les Etats-

Unis. En 1960, il a été fondé Vietcong, l'armée de guérilla. Les conflits entre le nord et le sud ont fini en 1976, quand il a été fondée l'état unifié, la République socialiste du Vietnam. (HARENBERG, 1992, pp. 984-985)

La Seconde Guerre mondiale a signifié la fin du règne de l'homme blanc en Afrique. En 1950, la croissance de la population africaine, provoquée par le progrès de la médecine et le taux de natalité, a fortement accélérée. La situation économique dans les pays européens étaient encore mauvaise et il n'a pas été possible de maintenir les colonies. C'était trop coûteux de réprimer les mouvements nationalistes, dont le nombre a augmenté en raison de la croissance démographique. (ILIFFE, 2001, pp. 293-296)

Le premier État noir indépendant est devenu le Ghana, en 1957. L'année précédente, le Maroc et le Tunis sont devenus indépendants. L'année 1960, connu comme l'Année de l'Afrique, était le point culminant du processus de la décolonisation. L'Année de l'Afrique a été entamé par la proclamation de l'indépendance du Cameroun le 1<sup>er</sup> janvier. A la fin de l'année, 16 autres États ont obtenu son indépendance : le Togo, le Madagascar, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Benin, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Tchad, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, le Gabon, le Sénégal, le Mali, la Nigeria et la Mauritanie. L'Algérie a obtenu l'indépendance après sept ans de combats de guérilla (1962). La Rhodésie (Zimbabwe), sous la domination de la Grande Bretagne, a gagné en 1980-1989 avec le gouvernement composé des citoyens locaux. Les dirigeants coloniaux portugais ont résisté le plus longtemps aux efforts libérateurs. Dans leurs colonies il y avait des combats de guérilla, soutenu par l'Union soviétique et le Cuba. Ces pays sont parvenus à l'indépendance en 1974, après le renversement de la dictature de Salazar au Portugal. (HARENBERG, 1992, p. 985) (STAMBERGER, 1963, pp. 279-281) (NÁLEVKA, 2004, pp. 143-145)

La réaction à la situation internationale a été l'acceptation de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux de l'Assemblée générale de l'ONU. L'objectif était d'accélérer le processus de décolonisation, d'aider les peuples et d'arrêter les actions armées. Cependant, la déclaration d'indépendance n'a pas assuré la stabilité politique et la reprise économique dans la plupart des états. (VESELÝ, 2001, pp. 325-327) (NÁLEVKA, 2004, pp. 145-146)

### **I. 2. 2 Décolonisation de l'Afrique française**

L'Empire français était composé de plusieurs parties. Dans le nord de l'Afrique nous pouvons trouver la partie plus ancienne, musulmane. Il est appelé le Maghreb - le

Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Au sud du Sahara étaient les possessions moins développées - l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française, les mandats des Nations Unies au Togo et au Cameroun. Sur les rives de la mer Rouge était la Côte française des Somalis. Les trois dernières colonies africaines étaient situées dans le mer des Indes (l'océan Indien aujourd'hui), le Madagascar, les Comores et la Réunion. (LACINA & kol., 1987, p. 94) (NÁLEVKA, 2004, pp. 21-22;121-130)

Après la chute de la 3<sup>ème</sup> République de la France en 1940, beaucoup de colonies d'Afrique occidentale se sont joint Charles de Gaulle et son mouvement La France libre. Cela a permis de renforcer les activités politiques et militaires, libérer la dépendance du Royaume-Uni. La Seconde Guerre mondiale a renforcé les efforts d'émancipation en Algérie. Beaucoup de travailleurs algériens sont allés chercher travail en France, ce qui a été empêché par la loi de 1924. En 1943, Ferrhat Abbas a publié un Manifeste du peuple algérien, qui a réclamé l'indépendance et la liberté civile pour tous les citoyens. Au début de l'année 1944 les représentants administratifs des territoires françaises d'Afrique se sont réunis à la conférence de Brazzaville au Congo. Ils ont essayé de formuler une nouvelle politique impériale, qui confirmerait l'intégrité de l'Empire français et les colonies, tout en permettant de plus grande liberté pour les territoires. Les colonies ont resté sous la gestion administrative directe, mais ils ont gagné la liberté économique et administrative considérable. Cependant, cette conférence gaullienne a contribué à la désintégration des relations entre la puissance et ces territoires dépendants. Charles de Gaulle a promis l'Algérie, qui a aidé pendant la Seconde Guerre mondiale, l'autonomie mais le gouvernement français a été en désaccord. Le général de Gaulle a pris sa retraite de la scène politique en 1946, en raison d'un désaccord avec l'arrangement interne de la République libre (il est revenu en 1958 en tant que le président de la Cinquième république). L'instabilité politique caractérise la période de la Quatrième République, et est un facteur important dans le processus de décolonisation. Les peuples algériennes étaient mécontentes, il a été fondé l'Organization spéciale (OS- surtout pour les attaques terroristes) et ensuite la Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). CRUA est devenu plus tard le Front de Libération Nationale (FLN) Les émeutes ont culminés en 1954, cet année a été le début de la guerre d'indépendance algérienne. Les combats ont duré pendant huit ans, c'était un massacre sanglant. En 1962, l'Algérie a été déclarée une république avec FLN à la tête, après que les habitants ont voté en référendum pour l'indépendance complète. (LACINA & kol., 1987, p. 94) (NÁLEVKA, 2004, pp. 21-22;121-130)

Le territoire sous mandat le Syrie et le Liban ont prit la formation des Nations Unies et en 1945, Charles de Gaulle a été obligé de confirmer l'indépendance de tous les deux pays. (NÁLEVKA, 2004, pp. 21-22;115;121-130)

En 1946 la Constitution de la Quatrième République a été adoptée, qui a remplacé l'Empire en créant l'Union française. Tous les habitants de la république sont devenus les citoyens français de plein droit. Mais cette concession est venue trop tard. La plupart des dirigeants a ignoré le mouvement de libération, le nationalisme est partout et la Constitution a provoqué les guerres dévastatrices au lieu de la intégration de la communauté. (NÁLEVKA, 2004, p. 115)

La France a commencé à penser de nouvelles formes de colonialisme après 1954, quand elle a perdu l'Indochine et s'est empêtrée dans la guerre civile en Algérie. Il n'y a pas d'issue possible. Cette même année, elle a dû admettre l'autonomie gouvernementale en Tunisie et asseoir l'ancien roi du Maroc sur le trône, après les guerres de guérilla dans les deux pays. Ces pays ont été affaibli par les guerres coloniales, menés sans interruption depuis 1945. (ILIFFE, 2001, p. 297) (NÁLEVKA, 2004, p. 21) (STAMBERGER, 1963, p. 310)

La France perdait progressivement sa position coloniale, alors elle a opté pour une nouvelle tactique du colonialisme européenne collective. Le colonialisme collective était un résultat de l'impérialisme fragilisé. La France a commencé à coopérer avec les monopoles ouest-allemands. L'exploitation de la richesse minérale a acquis une forme concrète à la fin de 1956, quand il a été créé le Consortium européen pour le développement des ressources naturelles de l'Afrique (Consafrique) avec la participation des banques - Banque de l'Indochine, Deutsche Bank, Brufina etc. L'objectif était de maintenir l'Afrique comme source de matières premières et comme une zone appropriée pour l'exportation de capitaux. Elle a été fondé la société africaine en Allemagne, en surveillant des objectifs. (STAMBERGER, 1963, pp. 310-312)

La question de la contrôle des colonies est devenu un élément essentiel des négociations sur la création de la Communauté économique européenne (CEE). L'intégration économique entre l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Les Allemands, sans colonie, ont insisté sur l'accord sur le marché commun en franchise de droits entre les colonies de tous les pays participants. CEE a créé la Banque européenne d'investissement, pour, entre autres, financer le développement de l'extraction des ressources naturelles en Afrique. (STAMBERGER, 1963, pp. 312-313)

Dans deux fédérations françaises - l'Afrique occidentale (AOF) et équatoriale (AEF), tout d'abord le nationalisme a été manifesté différemment. L'Afrique noire était la

partie la moins développée de l'empire colonial français. La loi-cadre Defferre de juin 1956 a défini de nouveaux pouvoirs des organes administratifs dans les territoires d'outre-mer. Elle a déterminé le principe de l'autonomie interne dans les pays des fédérations et elle a aussi instauré le suffrage universel. Le gouvernement autonome était toujours responsable de commissaire français. Cette loi a permis la naissance de nouveaux partis politiques et le développement des vieux partis. En AOF le parti dominant dans la plupart des colonies était le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A). Le Parti Fédéraliste Africain a dominé au Mali (à cette époque-là le Soudan français) et au Sénégal les peuples ont favorisé le Bloc démocratique sénégalais. En 1958, le Parlement français a modifié la loi-cadre, l'Union française a été transformée en Communauté Française avec l'autonomie interne complète dans le cadre d'une république. Le département a signifié pour les pays africains le financement des pauvres territoires de l'intérieur. Seul R.D.A. radical en Guinée a choisi de se séparer et d'être totalement indépendant. Le général de Gaulle ont ravivé son idée d'une grande communauté français des nations, mais cette idée n'a pas été rempli puisque la nouvelle constitution a offert l'option de la séparation, et les pays de la zone francophone africaine l'ont utilisé au fil du temps. L'année 1960 a accédé à l'indépendance au Tchad, le Dahomey, le Gabon, la Haute-Volta, le Cameroun, le Congo français, le Madagascar, le Soudan français, la Mauretanie, la Nigeria, le Côte-d'Ivoire, le Sénégal, la République centrale et le Togo. La Côte-d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta et le Dahomey ont formé l'Union Sahel-Bénin, qui ne dura qu'un instant. (ILIFFE, 2001, pp. 296-298) (NÁLEVKA, 2004, pp. 143-145)

A l'année de l'Afrique, il a été accepté la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, à l'origine une proposition soviétique. La nécessité de respecter l'égalité et les droits de l'autodétermination de tous les peuples ont été souligné par un document préparé par 28 pays d'Afrique et d'Asie. Comme cela a été mentionné précédemment, la déclaration d'indépendance n'a pas assuré la stabilité politique et la reprise économique dans la plupart des états. La croissance économique n'a pas été possible en raison de l'agriculture primitive, la base industrielle minimale et la pénurie de travailleurs qualifiés. En outre, les principes de la démocratie civile ne peuvent pas fonctionner dans un milieu des communautés tribales. (NÁLEVKA, 2004, pp. 145-146)

## II Politiques économiques

Dans la partie suivante de ce travail il est nécessaire d'examiner les théories et les principes, qui sont étroitement liées au sujet. Ce chapitre traite des concepts tels que le néo-colonialisme, l'impérialisme, le postcolonialisme et la théorie de la dépendance, qui est associé à la théorie de la modernisation.

### II. 1 Impérialisme

La période de l'impérialisme inclut le 19<sup>ème</sup> siècle, prolongée jusqu'au début de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. L'impérialisme a commencé à montrer dans les années 70 au Royaume-Uni, puis il a charmé toutes les puissances mondiales. A part les puissances coloniales traditionnelles (la Grande-Bretagne, la France et la Russie), les nouvelles pays impériales montantes comme les Etats-Unis, le Reich allemand, la Belgique, l'Italie et le Japon ont participé à la nouvelle division du monde. Des sources indiquent, que en 1914, plus de la moitié de la terre et un tiers de la population totale étaient sous la domination coloniale. (HARENBERG, 1992, p. 770)

L'impérialisme est le terme utilisé pour décrire la politique l'expansionniste et militante. Il est géré par l'effort d'étendre l'influence d'un État sur l'autre dans le but de créer une superpuissance ou de gagner l'influence dominante sur le territoire. Il réside dans un effort d'un nation capitaliste d'attacher la zone agraire, donc l'impérialisme est certain stade de développement du capitalisme.<sup>1</sup> La théorie impérialiste a toujours été la politique d'expansion. Elle a été considérée comme l'assurance des matières premières et des débouchés, une exploitation unilatérale des puissances industrielles. Un pays domine la vie, la politique, l'économie et la culture dans un autre pays ou d'une région et constitue des relations économiques, culturelles et territoriales inégales. L'état revendique les zones des raisons historiques, nationalistes, religieuses, économiques ou politiques (les ressources naturelles, la main-d'œuvre pas cher, les points stratégiques). (HARENBERG, 1992, p. 770) (DVOŘÁKOVÁ, 2014)

Dans les pays impériaux, cette utopie a eu pour conséquence le nationalisme et le confiance excessif. L'idée de l'impérialisme était considéré comme une vocation missionnaire, et découle d'un sentiment de supériorité de la race blanche et sa civilisation. Par exemple, Cecil Rhodes a dit que la race anglo-saxonne est la plus noble et devrait dominer toutes les

---

<sup>1</sup> Le capitalisme est un système économique dont le but est d'utiliser les ressources pour obtenir des bénéfices. C'est une forme de société économique dans laquelle la classe sociale crée une relation avec les moyens de production. (HAUSER, 2004)

autres nations. L'agressivité de la politique impérialiste a répondu à l'incapacité des pays touchés à résister. Le raison était un retard économique et technique, aussi que le manque de système politique capable d'arrêter la politique expansionniste. Chaque tentative de résistance a été brutalement réprimée. (HARENBERG, 1992, p. 770) (DVOŘÁKOVÁ, 2014)

Comme il est mentionné dans le chapitre précédent, l'impérialisme français s'est concentré principalement sur la conquête de l'Afrique noire et de l'Indochine. La France a commencé à montrer la politique impérialiste dans les années 80 du 19<sup>ème</sup> siècle, avec Jules Ferry à la tête du gouvernement. (HARENBERG, 1992, p. 770)

## **II. 2 Post-colonialisme**

Le post-colonialisme est une période historique qui a suivi l'étape de la décolonisation et de la libération des colonies. La critique post-coloniale a commencé à apparaître principalement dans les années 50 et 60 du 20<sup>ème</sup> siècle. La base est le point de vue des opprimés pendant la colonisation. Le but est de caractériser et de décrire la situation sociale, économique et culturelle après l'indépendance. Le principe de post-colonialisme est basé sur deux points principaux : la critique des manières occidentales de découverte le monde et la détection des piliers racistes qui se montrent sous diverses formes de domination des colonisateurs européens. La notion de culture a ici un sens plus large, la culture fait référence à l'effet de certains modèles de comportement social qui façonnent le comportement des acteurs sociaux et déterminent les caractéristiques clés de la société. Le colonialisme est tellement critiqué particulièrement pour cette raison est. Les philosophes Enrique Dussel et Tzvetan Todorov disent, que l'homme européen a complété lui-même par une autre, qui a été créée par la domination des ordres sociaux dans les territoires conquis. Entre autres, la philosophie de Dussel de la libération réagit au post-colonialisme, Dussel développe un modèle théorique et pratique de la libération et le détachement du pouvoir post-colonial. La personne, qui est au pouvoir et à la position socio-économique favorable, est le détenteur du savoir qui influence directement le niveau de l'éducation, le nombre de travailleurs qualifiés et donc le développement du pays. (LÁNSKÝ, 2004)

## **II. 3 Néocolonialisme**

La réaction de l'impérialisme sur le processus de décomposition du système colonial était la transition des puissances et des monopoles à la politique de néocolonialisme. Les puissances coloniales ont perdu le droit direct d'exploiter économiquement les états plus faibles et manipuler leurs richesses naturelles. Néanmoins la décolonisation ne signifiait pas

la fin de l'exploitation coloniale. Les pays d'Afrique et d'Asie étaient toujours les marchés importants, les sources de matières premières et l'endroit avantageux pour l'investissement de capital. Le changement substantiel dans la disposition du pouvoir était l'avènement du socialisme. (DOUBRAVA, 1980, pp. 21-30)

Les principes du néocolonialisme ont commencé à dominer à la fin des années cinquante. Toutes les puissances impérialistes et les monopoles utilisent le système de néocolonialisme. Ce système représente le nouveau contrôle du territoire politiquement indépendant, qui est compliqué, multiforme et facilement camouflé. Le motif principal de ce contrôle indirect est de maintenir la position économique dans le monde. Il se fonde sur la coopération avec les forces locales, en contribuant ainsi à influencer le développement des jeunes États, en conservant les principes des anciennes formes de dépendance et la création des nouvelles. Cette tactique envers les pays de développement est formée par la situation nouvelle dans le monde. Le but est d'arrêter les autres luttes pour la libération de la dépendance économique, de ralentir ou de déjouer complètement leur développement non capitaliste qui ouvre la perspective socialiste. Il est essentiel de maintenir le pays dans le système capitaliste mondial. (DOUBRAVA, 1980, pp. 21-30) (HALPERIN, 2018)

Les conditions pour néocolonialistes sont plus dures. La situation dans les pays tiers est observée par des nombreuses organisations (ONU) et même des pays socialistes. Par exemple, le mouvement de libération nationale lutte dans l'esprit du socialisme contre les efforts impérialistes. Il tente de sortir les pays du contrôle des pouvoirs, pour mettre en œuvre la transformation socio-économique radicale et la transmission des idées du socialisme. (DOUBRAVA, 1980, pp. 21-30)

Les néocolonialistes doivent développer des conditions socio-économiques pour le développement capitaliste, respecter les besoins des pays et ne pas résister à faire des concessions, tout en gardant le niveau voulu de la dépendance. Ils veulent intégrer pleinement les pays en développement dans le système capitaliste, mais ces pays fonctionnent sur la base de la production en retard et de la dépendance économique approfondi. Comme dans le cas de la colonisation, une des caractéristiques essentielles de néocolonialisme est la manipulation. La manœuvre est aussi nécessaire, il est important d'adapter les méthodes aux conditions changeantes. Le néocolonialisme est parfois compris comme la stratégie d'adaptation. (DOUBRAVA, 1980, pp. 21-30) (HALPERIN, 2018)

Dans les nouveaux états indépendants, la souveraineté, le nationalisme et la résistance sont plus en plus visibles à toutes les relations d'exploitation, tout en internationalisation croissante de l'économie mondiale. Ces facteurs contribuent à

l'élargissement de différence entre les pays développés et les pays en développement. D'autre part, l'internationalisme et la mondialisation révèlent la dépendance des anciens pays impérialistes du tiers monde, le source indispensable pas seulement des matières premières. (DOUBRAVA, 1980, pp. 21-30)

Le déroulement de la colonisation, décolonisation et néocolonisation, peut être caractérisée par un certain nombre de caractéristiques communes, telles que l'effort de la domination, le prestige, l'oppression, la terreur, les combats sanglants et l'exploitation. (DOUBRAVA, 1980, pp. 21-30) (HALPERIN, 2018)

## **II. 4 Théorie de la modernisation**

Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'intérêt a été mis sur l'étude des sociétés démocratiques contemporaines (les sociétés européennes et nord-américaines) et sur la dynamique de leur développement. La question des sociétés non-européennes est restée en dehors de l'intérêt. Cependant, le développement dynamique du Tiers-Monde a attiré l'attention. La recherche politique s'est consacrée aux questions de développement et la relation entre le processus de la modernisation et la création d'institutions démocratiques. La théorie de la modernisation explore les différences existant entre les pays développées et les pays en développement. La recherche politique cherche à découvrir quelles sont les conditions de la création de l'État ou d'une entité fédérale, comment la société se formée dans le contexte de l'ensemble, quelle dynamique le développement économique enregistré, et comment la vie culturelle et la structure sociale de ces sociétés se transforment. Tous ces aspects sont importants pour le développement et la modernisation, ce qui devrait assurer le même niveau que dans les démocraties développées. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 257-264;274)

Le développement politique, son caractère et a mise en œuvre progressive des éléments démocratiques (suffrage universel, partis politiques) sont considérés comme des facteurs variables de façon indépendante de la modernisation. Le phénomène de développement a sa propre dynamique (selon Edward Shils). Ceci est basé sur l'idée que tous les pays en modernisation ont un objectif identique : créer une société démocratique qui égale les Etats d'Europe occidentale. Mais cette tentative d'imiter la société européenne apporte aussi des problèmes importants qui résultent des économies peu développés, le manque d'éducation, le fondement agraire de l'Etat et un petit nombre de personnes capables qui pourraient développer le processus donné. La conséquence de cette situation est de développer l'environnement politique spécifique avec une forte centralisme. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 257-264;274)

Edward Shils essayait de découvrir combien de pays en développement ont été capable de construire un système démocratique. Donc il a défini les cinq principaux types de systèmes politiques :

- La démocratie politique- un système avec la législation, le pouvoir exécutif et les tribunaux relativement autonomes ; système avec les partis politiques et les médias fonctionnant.
- La démocratie tutélaire- un système, qui semble identique à la démocratie, mais il ne réussit pas à démocratiser la société en elle.
- L'oligarchie modernisatrice- un système est complètement contrôlée par la bureaucratie.
- L'oligarchie totale- un système, qui se distingue de le modèle précédent en ce que le pouvoir politique pénètre plus profondément dans la société.
- L'oligarchie traditionnelle- le type de la monarchie ou du gouvernement de la dynastie, qui est fondée plutôt sur le droit coutumier.

Les types les plus fréquents dans les années 50 et 60 étaient la démocratie tutélaire et l'oligarchie modernisatrice, qui ont présenté le début du processus de modernisation. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 257-264;274)

Selon les études ultérieures de Samuel P. Huntington est nécessaire de prendre le développement comme un thème historique. Il faut diviser la modernisation de la vie économique, sociale et culturelle d'une part et le développement politique de l'autre. Le développement politique doit être définie selon du critère qui est étroitement lié avec lui- ce critère est l'institutionnalisme. La différence la plus importante entre les systèmes politiques n'est pas une forme de gouvernement, mais le niveau du gouvernement. S. P. Huntington distingue deux types des sociétés- civile et prétorienne. Dans le type civile, les institutions légitiment l'ordre publique. En revanche, dans le type prétorienne les institutions ne sont pas socialisés avec l'entrée en politique. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 257-264;274)

Les recherches nouvelles montrent que les hypothèses de la théorie de la modernisation ne sont plus durables. Par conséquent, les scientifiques consacrés à des sujets liées à ce thème – la théorie de la relation entre le centre et la périphérie, par exemple. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 257-264;274)

## **II. 5 Théorie de la dépendance**

Le facteur géographique redevient important dans le cadre de l'étude des relations entre les régions développées et moins développées. Il est aussi indispensable en

l'examen des causes et des conséquences de la dynamique du développement dans divers domaines. Le mérite de la redécouverte de l'importance de la territorialité pour le développement de la recherche a un politologue norvégien Stein Rokkan. Il a produit un des premiers systèmes conceptuels de la théorie centre-périphérie. Grâce à lui, ils ont commencé à apparaître les études explorant les liens entre les systèmes capitalistes avancés et les pays en développement. Le développement inégal de ces pays a donné lieu à la théorie des dépendances internes. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 274-277)

### **Modèle centre-périphérie**

Tout d'abord, il est nécessaire d'examiner le modèle de centre-périphérie. Ce modèle définit les limites géographiques entre les groupes. Nous pouvons simplement dire, que les centres sont les lieux privilégiés sur un même territoire. Les lieux, qui répondent à la définition du centre, sont là où les détenteurs du pouvoir se rencontrent, où ils sont les conditions idéales pour passer les contrats, etc. Il est possible de distinguer le centre militaire, administratif, économique et culturel. Si ces centres sont répartis sur la zone géographique petite, il s'agit d'une structure monocentrique. Dans le cas contraire, on parle de la structure polycentrique, dans laquelle les centres sont souvent différents des autres. Le centre peut être défini économiquement comme un territoire où il y a une forte concentration de personnes employées dans le secteur tertiaire. L'activité importante pour la gestion d'autres zones se concentre dans ces endroits. Le centre a un privilège qu'il est l'élément supérieur. Cependant, il est dépendant des ressources des pays subordonnées (nourriture, travailleurs, matières premières). (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 274-277)

La périphérie est une unité spatiale, qui est subordonnée à l'autorité du centre. Bien qu'elle est loin du centre, elle est sous l'influence territoriale. La périphérie se compose d'un ensemble de personnes qui ont peu d'influence sur le groupe de contrôle au centre et sur leurs décisions. Les caractéristiques de base de différenciation entre la périphérie et le centre sont la distance, la différence et la dépendance. Les habitants de la périphérie faisant partie du système, mais ils sont sous la pression constante. Ils ont un impact minimal sur la détermination de leurs propres besoins. Il est très difficile de résister à ce type de la domination. Le sous-développement est la marque la plus courante de ces territoires dépendants. Dans certains cas, la zone dépendante est largement évoluée, parfois son importance dépasse le niveau économique du centre. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 274-278)

Le processus d'obtention de l'influence du centre vers la périphérie se déroule le plus souvent dans l'ordre suivant :

- Le développement de la structure politique du centre.
- La pénétration progressive du centre en périphérie.
- La réorganisation de la périphérie.
- Le développement de la structure politique à la périphérie, qui se déroule à l'aide des institutions traditionnelles. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 274-278)

### **Diffusionnisme**

La théorie du diffusionnisme a été utilisée pour justifier la pénétration politique dans les pays indépendants nouvellement formés. Le diffusionnisme est basé sur l'idée que tout le développement a besoin d'existence d'un territoire évolué, qui intervient dans tous les domaines. L'objectif du centre est d'intégrer d'autres zones pour le développement commun. Les débuts de la création d'un centre de développement mondial sont associés au 16<sup>ème</sup> siècle. Les premières couplages ont été formés par les relations commerciales, actuellement la dépendance concerne la structure politique. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 274-284)

### **Théorie de la dépendance**

Le transfert du développement du système politique à d'autres sociétés a été le plus marquant en Amérique latine, où les Etats-Unis ont cherché à étendre son influence, mais bien sûr aussi dans d'autres pays du Tiers-Monde. Les conditions économiques sont des facteurs essentiels pour la création et le maintien de la dépendance entre les compagnies. Ces dépendances provoquent la formation des classes sociales et ensuite mènent à la formation du système politique. Les nations capitalistes sont la cause véritable de l'arriération des zones dépendantes, parce qu'ils se soumettent à l'économie locale et intègrent la société entière à son propre système. C'est ce qui rend les pays économiquement et politiquement dépendantes. L'économie capitaliste crée les conditions pour l'exploitation dans les périphéries. Le développement dans l'économie a causé le changement de la sphère économique dans les périphéries, la pression croissante sur la société et l'utilisation plus fréquente de l'armée pour atteindre les objectifs. Ces derniers temps, la théorie de la dépendance est plus en plus critiquée. (ŘÍCHOVÁ, 2000, pp. 277-282;284-286;290-292)

## **II. 6 Souveraineté de l'état**

Pour devenir indépendante, l'Etat doit avoir la souveraineté ou la suprématie. La souveraineté est définie comme l'indépendance du pouvoir de l'Etat sur tout pouvoir externe ou interne. Il s'ensuit que le pouvoir d'Etat ne peut être limité par aucun autre pouvoir et que

les autorités ne dépendent pas des organes des autres pouvoirs. Le côté extérieur de la souveraineté est formé par les relations avec les autres États. Ces relations doivent être conclues sur la base de l'égalité réciproque des relations de la volonté des États. (SPIRIT, 2014, pp. 20-21)

### **III Unions monétaires**

Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur la formation de la coopération internationale. Le début du nouveau millénaire et la fin du XXe siècle sont une période de profonde transformation de l'économie et de la communauté mondiale. L'un des processus les plus importants influençant la civilisation mondiale est la globalisation, ou plutôt le régionalisme et l'intégration. Ces processus ont abouti entre autres à la création des unions monétaires.

La globalisation est le processus de transformation de la civilisation mondiale, qui est arrivé grâce au développement technique. Avec ces changements, l'importance de la distance géographique diminue et la connectivité et la dépendance du monde augmentent. L'interconnexion du monde est plus évidente dans la mondialisation économique. L'intégration des économies nationales se développe à travers de la circulation des biens, des services, des capitaux, du travail, même par la libéralisation des barrières commerciales. La mondialisation mène à une concurrence mondiale plus dure, mais aussi à la politique économique plus libérale des États. Dans les relations internationales, il y a une tentative de limiter la souveraineté des États en faveur des pouvoirs de décision des groupements d'intégration. La globalisation s'approfondit, l'humanité est entrée dans une phase de changement de la dimension planétaire. Simultanément avec le processus de globalisation, la libéralisation, l'internationalisation et le multilatéralisme ont lieu. Cela conduit à l'universalisation de l'économie mondiale. Au contraire, il y a un processus de fragmentation (ou de différenciation). Il provoque la décomposition en unités commerciales plus petites. L'expression territoriale de la fragmentation est le régionalisme. (CIHELKOVÁ & kol., 2002, pp. 15-18)

#### **III. 1 Formation de la coopération monétaire**

La coopération mondiale a commencé à se développer avant la première guerre mondiale et surtout sous la forme d'accords mutuels entre les pays. L'essence de ces accords était l'utilisation et le maintien des systèmes monétaires internes. Des exemples de cette coopération étaient l'Union monétaire latine et l'Union monétaire scandinave. Une coopération monétaire plus profonde n'était pas nécessaire. C'était une période de la monnaie métallique, c'est-à-dire que l'argent était fixé d'or, ce qui offrait une stabilité monétaire suffisante. Dans cette période, appelée bimétallisme, l'or et l'argent circulaient simultanément côté à côté. Il est typique, pour le bimétallisme, une existence de la relation en constante évolution de la relation entre le rapport légalement établi de l'or et de l'argent et le rapport

réel. D'abord le bimétallisme a été aboli en Angleterre en 1821, plus tard dans les autres pays. (NOVÁKOVÁ, 2011, p. 8)

### **Étalon-or**

Au 19<sup>ème</sup> siècle, le système a été remplacé par l'étalon-or. C'est un système monétaire où l'unité de compte est fixé d'or. L'argent est tellement couvert d'or avec une garantie d'échange. L'avantage fondamental de ce système est l'impossibilité d'une dépréciation arbitraire de la monnaie, Il existe plusieurs formes d'étalon-or qui distinguent historiquement en nombre d'obstacles placées par le gouvernement. L'étalon-or le plus libéral a duré jusqu'au tournant de XIX<sup>e</sup> siècle mais le lien or-argent a commencé à casser. L'entrée subséquente dans la Première Guerre mondiale exigeait de nouvelles liquidités. Ce système a été de plus en plus influencé par les interventions et les restrictions de l'État qui ont limité la convertibilité totale des billets d'or. La situation a culminé en 1933, lorsque Franklin Delano Roosevelt a publié le règlement pour nationaliser tout l'or. L'étalon-or n'existait que sous une forme minimaliste. La Seconde Guerre mondiale, financièrement coûteuse, et le début des Accords de Bretton Woods ont finalement mis fin à cet âge d'or. Depuis ce temps-là, l'argent n'a été couvert que par la confiance dans leur valeur d'échange. (TYLEČEK, 2012).

Le contraire de l'étalon-or et son taux de change fixe est le taux de change flexible. Ce système se caractérise par le fait que le taux de change es principalement déterminé par le pouvoir de marché de l'offre et de la demande. Cela signifie que les prix relatifs de l'achat et de la vente entre les personnes, les entreprises et les gouvernements sont déterminés. Au sein de ce système, nous pouvons distinguer une régime de change flottant contrôlé ou une régime de change flottant, selon le degré d'intervention du gouvernement. Le régime de change flottant est déterminé exclusivement par l'offre et la demande sans intervention du gouvernement. Si le gouvernement intervient sur les marchés des changens dans le but d'influencer son monnaie, il s'agit d'un système appelé taux de change flottant contrôlé. (SAMUELSON & NORDHAUS, 1991, p. 943)

### **Accords de Bretton Woods**

En 1944, les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de leurs participaux alliés se sont rencontrés à Bretton Woods, aux États-Unis, pour dresser un nouvel ordre économique international. La, ils ont été créés les accords, conduisant entre autres à la création du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et du système monétaire international. Dans ce système de taux de change, l'or est placé dans la double position de

leader avec le dollar. Chaque monnaie a sa parité officielle qui est fixée par rapport au dollar et à l'or. La parité du dollar n'est liée que à l'or. L'ensemble des taux de change entre les différentes monnaies est déterminé par les accords internationaux. La différence principale de l'étalon-or est la possibilité d'ajuster les taux de change en cas de déséquilibre radical. En fait, c'est un système monétaire fixe mais adaptable. Cette adaptabilité des taux de change permet un ajustement aux différences de prix relatives durables. (SAMUELSON & NORDHAUS, 1991, pp. 945-946)

### **Système monétaire international actuel**

Le système monétaire international d'après-guerre créé à Bretton Woods s'est progressivement transformé pendant plus que 70 ans en une forme que nous connaissons aujourd'hui. Le nouveau type a été codifié par le Fonds monétaire international dans les Arrangements monétaires de 1976, ce qui a abouti aux décisions suivantes. Les taux de change flottants particuliers ont été légalisés et chaque pays a le droit de choisir le système de taux de change lui-même. Le prix fixe officiel de l'or a été annulé, de même que la parité or des monnaies. Le dollar américain est la monnaie déterminante dans le système monétaire international actuel, mais il partage sa position avec les autres grandes monnaies nationales et aussi avec les monnaies transnationales artificiellement créées telles que l'euro. Toutes les principales devises peuvent remplir le rôle de la monnaie commerciale internationale et faire partie des réserves de change. L'internationalisation croissante de l'économie mondiale a donné naissance à des systèmes monétaires de nature régionale et à une tendance à utiliser des monnaies de nature transnationale. Cela a été le plus évident dans les années 90. avec la genèse d'une Union monétaire européenne avec l'euro. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 60-63)

Les relations dans l'économie mondiale se réalisent par l'intermédiaire du Système monétaire et financier international. Ces deux ensembles sont étroitement liés et interagissent mutuellement. La fonction principale du système monétaire international est la création de conditions favorables au développement des relations économiques internationales et à la médiation des paiements. Il se concentre sur le maintien d'équilibre de la balance des paiements et la stabilité des devises. Ses outils sont principalement le taux de change et le taux d'intérêt. Les principes fondamentaux sont : interchangeabilité mutuelle des monnaies nationales, réalisation des paiements multilatéraux, développement de la coopération monétaire internationale et fonctionnement du taux de change. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 60-63)

## **Fond monétaire international**

Le fond monétaire international a été la première organisation internationale à régler les relations de paiement entre ses membres et à fournir un soutien au crédit pour faciliter la croissance du commerce international, soutenir le système monétaire international et assurer la stabilité des taux de change. La condition de l'adhésion est la libre convertibilité des monnaies nationales des États envers des monnaies étrangères et de l'adhésion à la Banque Mondiale. Chaque pays membre verse une contribution dont le montant est influencé par le potentiel économique de l'Etat qui détermine également le montant du prêt. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 63-64)

## **Banque mondiale**

C'est une institution dont le but est de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement économique et social, en particulier dans les pays en développement. La Banque mondiale fournit des emprunts, une assistance technique et des services consultatifs aux pays membres, Les emprunts sont bon marché, dans le cas des pays les plus pauvres ils sont parfois sans intérêt. Ces prêts sont toujours destinés à des projets de développement spécifiques ou à une assistance technique. Ils se concentrent sur l'approvisionnement en eau potable, le développement des infrastructures de transport et d'énergie, les solutions aux problèmes économiques, l'éducation etc. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 66-69)

Le système actuel de distribution de l'aide aux pays en développement approfondi les inégalités entre ces pays et le reste du monde. Cette situation conduit à la dépendance croissante de l'économie mondiale. Les pays ne sont pas d'adapter l'économie pour rembourser les prêts. En outre, la Banque mondiale offre aux États de nouveaux prêts sans l'obligation de rembourser les anciens. L'un des issues à une situation, toujours en cours de discussion, est la suppression de la dette internationale à long terme des pays en développement. L'objectif à long terme est la lutte contre la pauvreté. En Afrique, l'assistance s'est concentrée sur l'accélération de la croissance économique, la garantie du développement des ressources humaines, la promotion de la paix et de la stabilité. Les réformes économiques du développement des entreprises privées ont été soutenue, ce qui a conduit au renforcement de la croissance économique. A l'avenir, il est nécessaire d'assurer l'intégration des pays en développement dans l'économie mondialisée, les pays avancées ne les ouvrent toujours pas suffisamment leurs marchés. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 66-69)

### III. 2 Intégration régionale

L'essence des processus d'intégration est la suppression des obstacles discriminatoires au commerce entre deux ou plusieurs États et la création de différents niveaux de coopération et de coordination entre eux. Le régionalisme est un phénomène économique mondial et la force de son développement. C'est une politique économique de l'État qui conduit à la libéralisation des relations entre les pays, contribuant ainsi à leur rapprochement et à leur intégration mutuelle. Du point de vue régional, il contribue ainsi à des liens plus étroits seulement entre les États déterminés. L'unité de base est une région, définie comme un espace basé sur des traités internationaux, mais peut aussi avoir une forme informelle. Il peut prendre une forme différente d'un degré d'intégration. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 103-106) (CIHELKOVÁ & kol., 2002, pp. 16-17) Ils peuvent exister en la forme suivante :

- **Regionalisme**- une association sociale et économique dans un domaine particulier qui est créé spontanément.
- **Forum régional**- un regroupement international fondé sur des recommandations, un dialogue ouvert et des accords informels.
- **Zone d'échanges préférentiels**- parfois aussi l'intégration régionale soutenue par l'État- une décision gouvernementale de réduire progressivement les obstacles au commerce et à l'investissement.
- **Zone de libre-échange**- c'est le degré le plus bas d'intégration régionale institutionnalisée. Les membres suppriment les obstacles de commerce (tels que les droits de douane et les quotas) mais maintiennent une politique commerciale autonome vis-à-vis des pays tiers (p.e. le Marché commun de l'Afrique orientale et australe- COMESA).
- **Union douanière**- deuxième niveau d'intégration régionale institutionnalisée. Nous pouvons le caractériser par la libre circulation des marchandises, qui n'est compensée que lors de l'entrée dans l'union douanière, et les États membres appliquent également une politique commerciale commune envers d'autres pays. (p.e. le Marché commun du Sud. MERCOSUR)
- **Le marché commun**- grâce à l'achèvement de l'union douanière et à l'élimination des derniers obstacles du commerce, il est possible de créer un marché commun. La base est la libre circulation des capitaux, du travail et de la technologie à travers les frontières. (p.e. la Communauté caribéenne-

CARICOM). Nous pouvons distinguer sa forme plus complexe appelée le marché intérieur. Il représente un espace sans frontières intérieures dans le but de libéraliser tous les mouvements au sein du groupement. C'est une libéralisation compliquée, qui approfondit l'activité économique et la coopération des États.

- **Union économique et monétaire**- l'unification des politiques monétaires et fiscales des membres individuels et l'introduction de la monnaie commune ou des taux de change fixes des membres de l'union.
- **Union politique**- le plus haut degré d'intégration qui étend la politique commune dans le domaine des relations extérieures et de la sécurité, minimise les différences internes dans l'union en adaptant les législations nationales et en affaiblissant la souveraineté interne des États. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 103-106) (CIHELKOVÁ & kol., 2002, pp. 16-17)

L'économie mondiale actuelle reste une structure multirégionale, malgré une mondialisation étendue. Les États-Unis, l'Union européenne (l'UE) et le Japon, appelées la triade, sont les principales puissances, qui affectent les autres économies des regroupements ou des États. Comme nous l'avons déjà mentionné, le régionalisme représente la dépendance économique mutuelle de deux ou plusieurs pays. De nombreux économistes (p.e. E.R.Baldwin, Ch.Oman, G.Haberler) ont examiné l'impact des accords régionaux sur les niveaux de vie dans les pays membres et dans d'autres pays. Pour les groupes plus grands, ces accords ont un effet plutôt positif sur les membres et indirectement sur les non-membres. Il n'a pas été prouvé que le régionalisme réduisait le niveau de vie. Les experts le considèrent comme un outil de développement, surtout dans la période d'après-guerre. Uniquement au sein de la région il est possible passer à des formes d'intégration plus élevées tels que les douanes et l'union monétaire. Les accords régionaux sont naturels en termes de développement, mais il est évident que ils émergent principalement pour des raisons politiques et non pour des raisons économiques, surtout dans les pays en développement. Le régionalisme peut être également considéré comme une réponse à la mondialisation actuelle, car il contribue à l'ouverture des économies, à l'expansion des marchés régionaux et à l'accroissement de la stabilité politique qui est importante pour attirer les investissements. Le soutien de ces investissements est le principal motif de nombreux accords, en particulier dans les pays en développement, où est une aide nécessaire. D'une part, le régionalisme limite l'autonomie des politiques nationales individuelles, d'autre part, il peut contribuer à

l'augmentation de la souveraineté de la politique commune de l'ensemble à l'égard du reste du monde. (CIHELKOVÁ & kol., 2002, pp. 17-19)

Les pays en développement incluent aussi les anciennes colonies françaises en Afrique. Le critère de classification est le degré d'autonomie politique et la nature des relations socio-économiques. Pour la plupart de ces pays, il est typique un faible niveau de revenu par habitant. Dans ces pays en développement il y a toujours la présence une structure traditionnelle de l'emploi, avec une forte proportion de la production primaire (agriculture et exploitation minière). C'est un résultat du passé colonial. Un rôle clé dans l'agriculture est encore évident en fonction d'assurer l'alimentation pour la population toujours croissante. L'aide internationale résout en partie le problème du manque de la nutrition mais la faim persiste dans de nombreuses régions, en particulier dans le domaine équatorial. La structure traditionnelle de l'emploi correspond également à la structure socio-économique pré-capitaliste, mais le secteur capitaliste moderne se développe peu à peu avec le processus graduel de la croissance économique. (CIHELKOVÁ & kol., 2002, pp. 17-19)

Une caractéristique importante du monde en développement est la dépendance continue vis-à-vis des anciennes puissances coloniales. Ce phénomène est évident, par exemple, dans la structure du commerce extérieur et le mouvement des capitaux étrangers. Les pays développés importent seulement environ 20% des biens dans les pays en développement, alors que les pays en développement environ 60%, avant tout dans les pays de leurs anciens colonisateurs. Cependant, cette situation s'est améliorée à long terme. En raison de l'énorme endettement de l'Afrique, la situation est également compliqué dans le domaine du mouvement des capitaux internationaux. Le flux de capitaux vers les pays en développement était limité pour cette raison. Le dette souligne également la dépendance des pays pauvres envers les institutions internationales (aussi la Banque mondiale, le Fonds monétaire international) et les pays développés. Progressivement, le taux d'investissement s'améliore également, mais les investisseurs n'ont toujours pas confiance dans la stabilité politique de la région. Cependant, selon l'étude de La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les investissements en Afrique peuvent rapporter beaucoup plus de profits que dans d'autres territoires. (CIHELKOVÁ & kol., 2002, pp. 17-19)

L'Afrique, avec la plupart des pays les plus endettés du monde, est le région le plus en retard. Cependant, nous pouvons dire que le développement économique était relativement réussi au cours des années 1990. Le taux de développement augmente rapidement depuis 2003. Parce que l'attention a été portée principalement à la croissance

économique rapide, les questions sociales non résolues sont maintenant largement débattues, car cela amène d'autres problèmes sérieux. (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, pp. 249-259)

### **III.3 Union monétaire**

L'union monétaire est un accord entre deux ou plusieurs membres (pays ou autre juridictions) pour partager une politique monétaire et une monnaie commune et uniforme. On peut le caractériser par la libre circulation des biens, des services, des capitaux et du travail au sein de l'union monétaire. Les membres de l'union traitent la question d'une politique monétaire commune. L'accord peut prendre deux formes. Les États peuvent soit accepter d'introduire une monnaie commune ou des taux de change fixes pour les membres. L'union monétaire applique sa politique douanière fixée envers les États non membres. La perte de flexibilité monétaire présente à la fois des inconvénients et des avantages (KUNEŠOVÁ, et al., 2006, p. 106) (ALBERTO & BARRO, 2002)

Les avantages :

- Plus grande crédibilité et plus d'opportunités avec cela.
- Plus grande stabilité monétaire sur les marchés financiers internationaux
- Réduction du risque de change
- Accélération des virements bancaires et l'économies de coûts de transaction associés à la conversion des monnaies nationales
- Baisse du taux d'inflation
- Réduction de taux de chômage grâce à la mobilité de main-d'œuvre

Les inconvénients:

- Perte de la souveraineté de l'État et possibilité de mettre en œuvre une politique monétaire distincte
- Perte de l'outil de stabilisation de l'économie et de la régulation par le taux de change
- Frais élevés pour rejoindre l'union (KUNEŠOVÁ, et al., 2006)

L'actuel lauréat du prix Nobel pour l'économie R.A.Mundell a décrit la notion de zone monétaire optimale. Il a défini les conditions dans lesquelles deux territoires devraient partager la monnaie unique, respectivement dans lequel deux territoires devraient utiliser des monnaies séparées avec un taux de change flottant. Dans le domaine de l'union monétaire, il devrait y exister une mobilité de la main-d'œuvre qui ferait un élément compensatoire d'équilibre entre les membres au lieu d'un taux de change librement fluctuant. Lorsque le déficit de la balance des paiements se produira, il y aura une sortie de main d'œuvre de la zone

touchée dans une zone qui est bien lotie. La condition de base pour le fonctionnement de la zone monétaire n'est donc pas la réalisation de critères macroéconomiques (la taille de la dette publique par rapport au PIB) mais la mobilité de la main-d'œuvre. M. Levitt et C.Lord décrivent la zone monétaire optimale comme une zone économiquement homogène avec des structures économiques similaires dont les membres seront capable de répondre de la même manière aux chocs économiques possibles. L'Union monétaire européenne (UME) a été construite selon ce concept théorique. Cependant, il est débattu si elle remplit cette condition. (VYTISKA, 2002) (LEVITT & LORD, 2000, p. 20)

Le deuxième concept de l'union monétaire a été publié par les économistes Bela Ballassa et Paul Samuelson (indépendamment l'un de l'autre). Ils ont expliqué le processus de rattrapage des pays économiquement développés par les pays moins développés. Ils divisent l'économie en deux secteurs. Le premier secteur produit des biens échangeables au niveau international et le second des biens non échangeables (les services). Le processus de convergence économique est associé à la croissance de la productivité du travail dans le secteur des biens échangeables et par conséquent les hausses de salaires et donc les prix. Mais il ne provoque pas l'inflation car ce processus est compensé par une augmentation de la productivité du travail. La croissance des salaires est également répercutée dans le secteur des biens non échangeables, mais elle est inflationniste. Nous pouvons dire que le processus de rattrapage (si le taux de change est stable) est accompagné d'un taux d'inflation plus élevé dans les pays moins développés. Selon la loi du prix unique, tous les biens échangeables ont le même niveau de prix dans tous les pays. Toutes les différences sont causées par les prix des biens non échangeables. Les différences peuvent être éliminées par des gains de productivité dans la production des biens échangeables et de contagion salariale qui pousse à la hausse des prix également pour les biens non échangeables. En plus, les différences sont éliminées par le mouvement de la main-d'œuvre. (VYTISKA, 2002)

## **IV Relations entre les unions monétaires, la France et l'Union européenne**

Dans ce chapitre, nous utiliserons les résultats constatés dans les sections précédentes pour explorer les relations entre la France et les anciennes colonies africaines au cours des soixante dernières années. Nous décrivons d'abord les unions monétaires UEMOA et CEMAC, puis nous traitons de la monnaie commune, franc CFA. Puis, nous nous intéressons à la relation entre la France et l'Afrique, et nous nous focalisons surtout sur la détermination, si une certaine forme de relations mutuelles est restée après l'annonce de l'indépendance. Dans la dernière partie de ce chapitre, l'Accord de Cotonou est essentiel pour nous, car il permet de définir les relations actuelles entre l'Union européenne et les pays en développement concernés.

### **IV. 1 Franc CFA et ses unions monétaires**

L'une des nombreuses remarques sur la domination coloniale française est la présence du franc CFA- la devise officielle. La signification de l'acronyme CFA a changé au fil de temps, Colonies Françaises d'Afrique à l'origine, puis il a prit le nom de franc de la Communauté Française d'Afrique. Le nom actuel le franc de la Communauté Financière Africaine est née après l'indépendance en 1960. Cette monnaie était originellement liée au franc français et plus tard à l'euro. Le franc CFA est resté la monnaie officielle dans la plupart des pays même après la déclaration d'indépendance. La monnaie ladite a été créée pour assurer la stabilité, contrôler le taux d'inflation sur le continent et réduire les prix à l'importation. Les pays qui ont cette monnaie comme la devise officielle sont géographiquement divisés en deux zones- l'Union économique et monétaire ouest africaine et la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale. Ces deux unies sont décrits plus en détail ci-dessous. Les unies sont formellement indépendantes mutuellement, chacun a sa propre banque centrale. Une marque commune est le lien vers le franc, plus tard vers l'euro, dans le même cours. Le Franc CFA a (BALDWIN & WYPLOSZ, 2008, p. 341) (BERTHEMET, 2012) (THE CENTRAL BANK OF WEST AFRICAN STATES, 2018)

#### **IV. 1. 1 UEMOA**

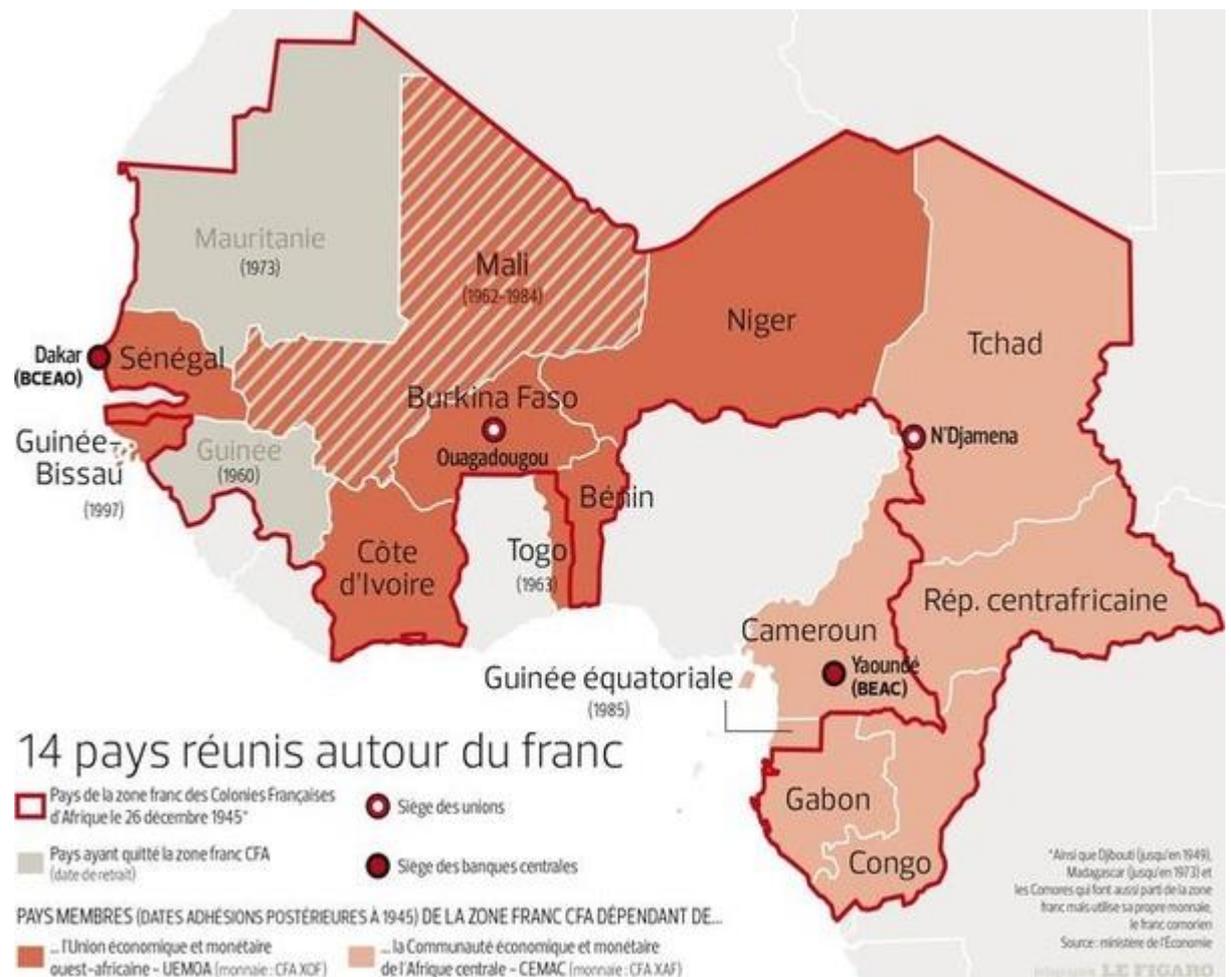
L'Union économique et monétaire Ouest Africaine a été créée le 10 janvier 1994. Cette unité monétaire a 8 membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau (ancienne colonie portugaise), Mali, Niger, Sénégal et Togo. Ces pays ont la devise ensemble

le Franc CFA (XOF). Le Franc CFA signifié depuis 1958 le franc de la Communauté financière d'Afrique. Cette devise est délivré par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. La coopération s'effectue dans de nombreux domaines- l'industrie, l'éducation, le tourisme, les transports, l'agriculture et d'autres. (L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE, 2016) *« Il a pour objectif essentiel, l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel est assurée une totale liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de production, ainsi que la jouissance effective du droit d'exercice et d'établissement pour les professions libérales, de résidence pour les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire. »* (L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE, 2016)

#### **IV. 1. 2 CEMAC**

CEMAC est la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, il a six états membres : Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad. Leur devise officielle est le franc CFA (XAF), cela signifié la Coopération financière en Afrique centrale. Le franc CFA est délivré par le Banque des États de l'Afrique Centrale. Contrairement à l'union mentioné ci-dessous, le fonctionnement de cet union monétaire et économique est partiellement théorique. Il a de nombreux problèmes, liés principalement du fait qui se sont les pays en développement dans une situation économique désastreuse et la situation politique n'est pas simple. Ces internes problèmes des Etats individuels sont transférés dans le fonctionnement de l'union économique et monétaire. (COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE, 2018)

## Image n°1 : Pays membres de la zone franc CFA



Source : (AUFFRET, 2017)

On peut dire, d'une façon générale, que les Etats rejoignent à l'union monétaire avec la perspective de parvenir à la stabilité du prix, la croissance uniforme, la rationalisation du marché commun, l'élimination des fluctuations des taux de change, la réduction de l'inflation et l'augmentation des échanges de biens, des capitaux et des investissements. La monnaie unique a également une plus grande importance dans le commerce international. Selon la théorie de la zone monétaire optimale, pour certains pays est la création de l'union monétaire mieux. Au contraire il existe un groupe de pays pour lesquels l'appartenance à une union est moins avantageuse. Cela conduit à la division potentielle des États en un centre et une périphérie. Le franc CFA a été établi de maintenir des taux de change entre les zones UEMOA et CEMAC après la Seconde Guerre mondiale quand un l'empire colonial était au bord de l'effondrement et le franc français a été dévalué. Pour surveiller cette monnaie ont été créés deux émetteurs. (GOULLI, 1967) (KUNEŠOVÁ, et al., 2006) (SYCHRA, 2009, pp. 20-23)

La déclaration d'indépendance signifiait la fin des liens institutionnels politiques, mais les pays conservaient au moins un lien économique sous la forme du franc CFA. En 1968 il a été créée une union monétaire, développant plus tard au UEMOA et CEMAC. Dans la partie suivante nous examinerons la relation entre les pays mentionnés et la France et nous essaierons de déterminer si un certain degré de dépendance des pays africains à l'égard de leur ancien colonisateur persistait. (GOULLI, 1967) (DATA GUEULE, 2016)

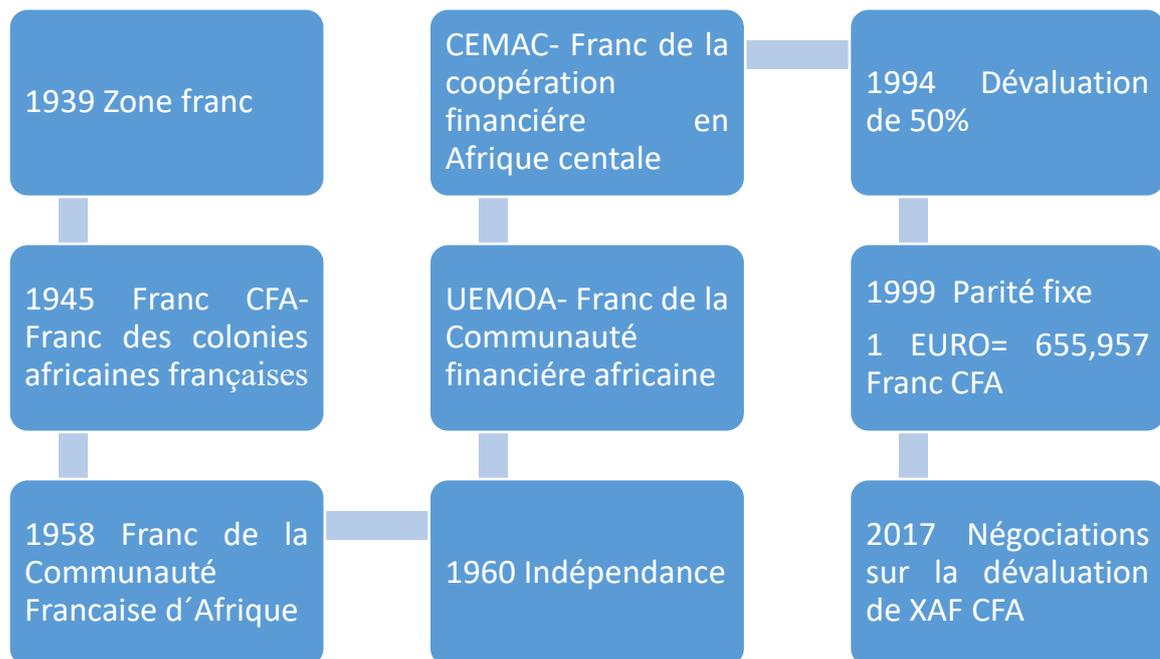
#### **IV. 1. 3 Zone franc CFA**

Le système monétaire du franc CFA correspond à un système qui a été développé à l'époque coloniale. Nous pouvons distinguer deux types- un système de comptes opérationnels et des instituts d'émission autonomes. (GOULLI, 1967)

Le système des instituts d'émission est valable dans les pays tels que l'Algérie, la Tunisie et le Mali, qui exigent le respect du processus de décolonisation. Dans ces instituts, la France n'est liée que par des accords financiers. Cependant, la devise est liée à l'euro et les réserves des banques émettrices sont en partie aussi en euros. (DATA GUEULE, 2016) (GOULLI, 1967)

Pour notre recherche est substantiel le système des comptes opérationnels. Il s'applique à la plupart des anciennes colonies africaines. Dans le cadre de ce traité, la Banque de France a conclu un accord financier avec des pays et a ouvert un compte opérationnel pour eux. La monnaie est garantie par la France et dépend de l'euro (anciennement du franc français). Elle permet la convertibilité illimitée des devises dans l'ensemble de la région franc. Les pays ne peuvent exécuter que toutes les opérations financières et les paiements de commerce extérieur à la Bourse de Paris. (DATA GUEULE, 2016) (GOULLI, 1967)

## Image n°2: Dates clés pour le développement

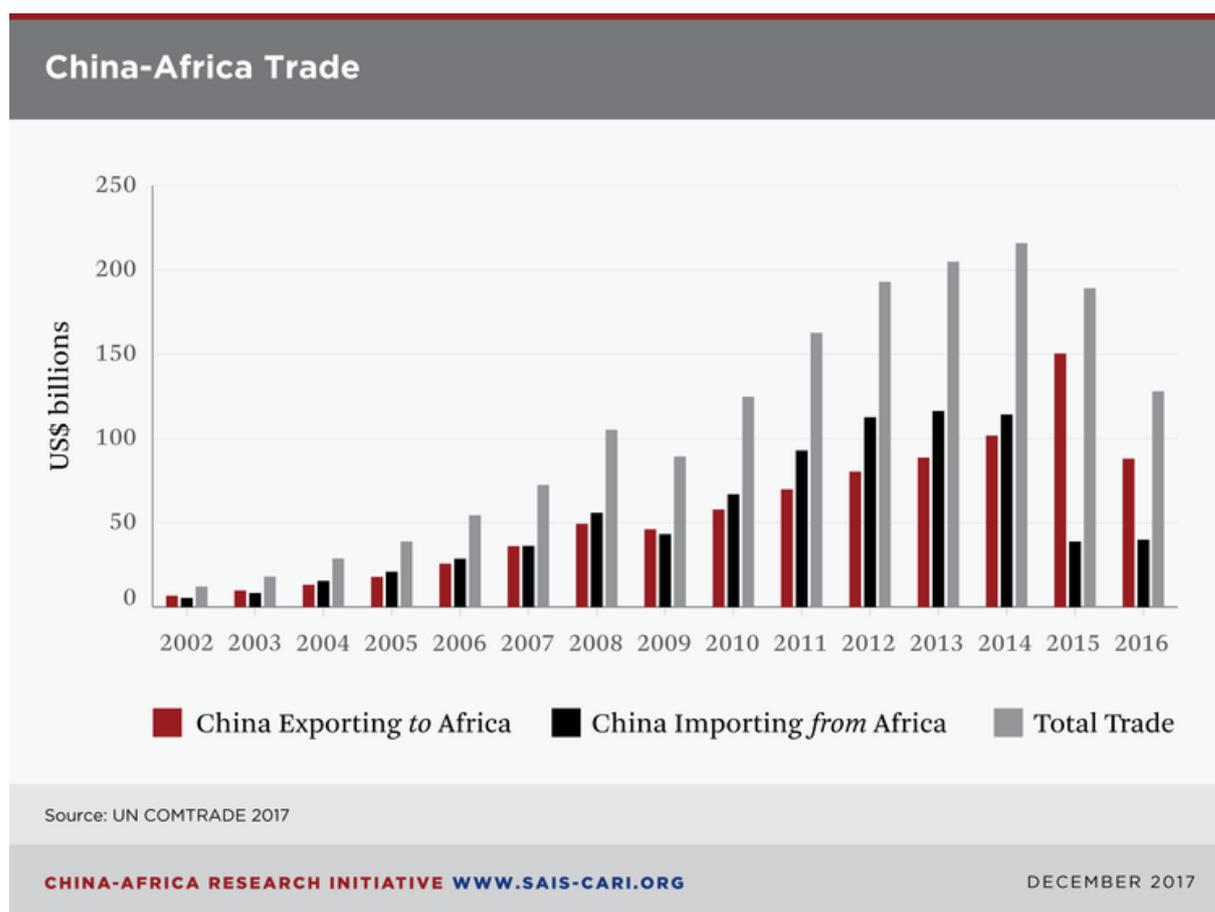


Source : propre traitement selon les données de (DATA GUEULE, 2016)

Alors, que signifie le lien de la monnaie avec l'euro en pratique ? Comme nous l'avons déjà dit, le taux de change du franc CFA est fixé. Depuis 1999, il est lié à l'euro à 1 XOF= 0,015€. Le cours n'a pratiquement pas changé au cours de 20 dernières années. Le taux de change fixe apporte la crédibilité nécessaire à une politique monétaire peu inflationniste et réduit les coûts de transaction résultant de l'incertitude des taux de change (une des barrières d'investissement). Il y est évident une perte de politique monétaire autonome, car la banque centrale doit maintenir le taux de change à son niveau officionel par ses interventions de change et les États a perdu la possibilité de la dévaluation de monnaie. (POINGT, 2017) «*La dévaluation permet à un pays de diminuer la valeur de sa monnaie - ce qui stimule ses exportations car ses produits sont vendus moins chers - mais parallèlement les importations deviennent plus coûteuses* ». (POINGT, 2017)

Pour maintenir la parité avec l'euro, les pays du franc CFA doivent contrôler le taux d'inflation. Pour UEMOA, le taux maximum d'argent en circulation est de 2% de la masse monétaire totale, pour les membres de la CEMAC alors de 3%. L'euro a fait du franc CFA une monnaie forte. Cela provoqué un stimulation des exportations, la réduction de la compétitivité des exportations et rendu les importations plus rentables. En raison de ce phénomène, l'importation de produits, que les États sont capables de produire eux-mêmes, de pays à monnaie faible (Chine- l'augmentation des importations peut être vue dans l'image n°3).

### Image n°3: Développement de China-Africa commerce



Source : (CHINA-AFRICA RESEARCH INITIATIVE, 2018)

Le fait que le franc CFA soit imprimé en France, à Pessac et à Chamalières, est une information importante pour explorer les relations entre la France et ses anciennes colonies. Dans le chapitre précédent, nous avons déclaré que la monnaie commune peut apporter la stabilité aux pays. Cependant, selon la recherche de Mawuna Remarque Koutonin, cela ne s'applique pas aux pays africains qui sont instables à long terme. (DATA GUEULE, 2016) (KOUTONIN, 2014)«*Au cours des 50 dernières années, un total de 67 coups d'état qui se sont passés dans 26 pays en Afrique, 16 de ces pays sont des ex- colonies françaises, ce qui signifie que 61 % des coups d'états en Afrique ont été initiés dans d'anciennes colonies françaises*». (Koutonin, 2014)

#### IV. 3 France et ses anciennes colonies

L'année 1960 a provoqué l'émergence d'un nouveau type d'Etat caractérisé par sa faiblesse intérieure. Il s'agissait notamment d'anciennes colonies et de territoires sous mandat qui étaient incapables de contrôler les exigences internes de l'État. Après avoir accédé à

l'indépendance, il n'était pas tout à fait possible de briser les liens coloniaux. Les États indépendants sont restés principalement dépendants du gouvernement français, avec une forte dépendance commerciale. Cependant, cette dépendance était quelque peu bilatérale. La France a essayé de maintenir son influence dans ses anciennes colonies, en particulier pour obtenir des sources bon marché de matières premières, de produits agricoles, et obtenir des ventes pour ses produits. Selon Eva Cihelková, la France s'engageait plus parmi les anciennes puissances coloniales en Afrique. (CIHELKOVÁ, 2003, pp. 277-28;284-285;344) (REID, 2011, pp. 270-271) (ZÁHORŤK, 2012, p. 14;38)

Après avoir accédé à l'indépendance, les systèmes économiques, établis par les États coloniaux, sont restés dans les pays africains. L'économie se concentrait sur quelques produits clés et ensuite sur leur exportation. L'un des plus gros problèmes était la répartition déséquilibrée des ressources. La création d'un territoire colonial n'était pas destinée à favoriser le développement de l'économie interne ni à promouvoir l'autosuffisance. Son objectif principal était de créer un territoire colonial qui serait capable de gagner sur soi grâce aux exportations et aux taxes. Les taxes élevées étaient l'une des raisons des problèmes économiques persistants. Les impôts ont été établis par les conseils des puissances coloniales dans les années trente et quarante, et leur niveau est resté essentiellement inchangé, même après l'indépendance. (REID, 2011, pp. 272-274)

L'expansion économique des pays en développement a été prévu avec l'acquisition de la souveraineté, mais dans les années 70 la crise économique est venu, qui a été basé sur l'héritage de l'époque coloniale. Les pays dépendaient de l'exportation de petites quantités de produits et étaient donc très sensibles aux variations des prix et de la demande mondiaux. Les années 1970 et 1980 ont conduit à la dette des États qui sont à jour. Les pays africains ont aspiré à la croissance économique, à l'industrialisation et à la prospérité industrielle. Ces projets nécessitaient toutefois des connaissances professionnelles, l'achat de technologies, et en particulier des prêts pour leur mise en œuvre, ce qui a entraîné une forte augmentation de la dette. Dans ces années nous pouvons observer le contrôle continu des superpuissances, ou bien le néocolonialisme déjà mentionné. Plus le pays est endetté, plus il dépend des exportations de produits alimentaires et minéraux (seul source de la plupart des pays en développement), pour pouvoir rembourser les dues. Les États fonctionnent principalement grâce à l'aide financière étrangère et dépendent des exportations de deux produits en moyenne. La France a investi beaucoup d'argent dans divers projets au fil des années, ce qui lui a permis le contrôle des économies de ses anciens territoires dépendants. Dans ce cas, la réalisation de la souveraineté politique n'a pas apporté la souveraineté économique. Nous

pouvons confirmer cette affirmation par des conventions entre les pays africains et leur ancien colonel-l'accord de coopération. Cet accord était une sorte de pacte colonial qui est toujours valable aujourd'hui. (REID, 2011, pp. 271-272,275-276) (ADAMCOVÁ, et al., 2009, pp. 39-46) (CIVOX, 2014)

### **11 parties majeures, écrites dans les articles du pacte colonial :**

*«1 . La dette coloniale pour les avantages de la colonisation française*

*Les pays doivent payer pour l'infrastructure construite par la France dans le pays pendant la colonisation.*

*2 . Confiscation automatique des réserves nationales*

*Les pays africains doivent déposer leurs réserves monétaires nationales en France à la banque centrale.*

*La France a tenu des réserves nationales de quatorze pays africains depuis 1961 : Bénin, Burkina Faso, Guinée- Bissau, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo -Brazzaville, la Guinée équatoriale et le Gabon.*

*La politique monétaire régissant un tel regroupement diversifié de pays est simple car il est, géré par le Trésor français , sans en référer aux autorités fiscales centrales comme l'UEMOA ou de la CEMAC. Selon les termes de l'accord qui a été mis en place par la banque centrale du CFA, chaque Banque centrale de chaque pays africain est obligée de garder au moins 65 % de ses réserves de change dans un « compte d'opérations » tenu au Trésor français, ainsi qu'un autre 20 % pour couvrir les passifs financiers. En bref , plus de 80% des réserves de change de ces pays africains sont déposées dans les « comptes d'opérations » contrôlés par le Trésor français. La France impose un plafond sur le montant de l'argent que les pays peuvent emprunter à la réserve . Le plafond est fixé à 20 % de leurs recettes publiques de l'année précédente. Si les pays ont besoin d'emprunter plus de 20% de leur propre argent, la France a un droit de veto.*

*3 . Droit de priorité sur toute ressource brute ou naturel découvert dans le pays*

*4 . Priorité aux intérêts et aux entreprises françaises dans les marchés publics et constructions publiques*

*5 . Droit exclusif de fournir des équipements militaires et de former les officiers militaires des pays*

*6 . Droit pour la France de pré-déployer des troupes et intervenir militairement dans le pays pour défendre ses intérêts*

*Sous la dénomination « Accords de défense » attachés au pacte colonial. La France a le droit d'intervenir militairement dans les pays africains, et aussi de stationner des troupes en permanence dans des bases et installations militaires, entièrement géré par les Français.*

*7 . Obligation de faire du français la langue officielle du pays et de la langue pour l'éducation*

*8 . Obligation d'utiliser l'argent de la France coloniale le franc CFA*

*9 . Obligation d'envoyer le rapport annuel France du solde et de réserve*

*10 . Renonciation à entrer en alliance militaire avec tout autre pays , sauf autorisation par la France*

*11 . Obligation de s'allier avec la France en situation de guerre ou de crise mondiale»*  
(KOUTONIN, 2014)

Il résulte de ces faits que la déclaration d'indépendance de 1960 n'a été pour beaucoup de pays qu'une acquisition formelle de la souveraineté, mais qu'au moins les liens économiques ont persisté jusqu'à nos jours.

Cependant, la dépendance existante est dans une certaine mesure mutuelle. En 1957 François Mitterand a déclaré : « *Sans l'Afrique, il n'y aura pas d'histoire de France au XXI ème siècle* ». (O CAMEROUN, 2018) Je pense qu'en vu de pacte coloniale, cette affirmation ne peut pas être dédit. Dans le Trésor français est ajouté d'environ 500 milliards de dollars chaque année en provenance de l'Afrique. (DATA GUEULE, 2016)

#### **IV. 4 Relation avec l'Union européenne (l'UE)**

Dans la dernière partie de cette thèse, nous examinons la relation entre les pays africains et l'Union européenne. À partir des accords mutuels existants, nous essaierons de découvrir si l'Unions monétaires de franc CFA sont des partenaires égaux avec l'Union européenne.

En consideration du passé colonial de nombreux États membres de l'UE, il a été créé une politique de l'Union européenne fondé sur des relations privilégiées à l'égard de ces pays. On le peut généralement qualifier de politique de développement. Ce groupe a actuellement 79 États membres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP). D'origin c'était 46 États. Les relations mutuelles sont à la base des accords bilatérales et multilatérales- ils régissent les relations complexes avec ce groupe de pays. Le premier accord global de ce type a été conclu en 1963 à Yaound en Bénin, suivi de l'accord dit de Lomé en 1975. Ces accords a été conclus au cours du processus de décolonisation et se sont concentrés

principalement sur l'aide au développement de ces pays. Le Convention de Lomé a été étendu par l'Accord de Cotonou en 2000. (MATLOCHA, 2017)

### **Accord de Cotonou**

Cet accord complexe inclut la fourniture d'aide au développement en améliorant l'état de la démocratie, l'état de droit et les réformes économiques dans les pays concernés. Son objectif est de réduire la pauvreté jusqu'à son éradication complète, de promouvoir le développement économique, culturel et social et de faciliter l'intégration progressive de leurs économies dans l'économie mondiale. Les principaux piliers sont : la coopération au développement, la coopération économique et commerciale et la dimension politique. Une partie importante est que les partenaires sont égaux et que les pays en développement définissent eux-mêmes leurs propres politiques de développement. Les accords de coopération sont traités individuellement par chaque pays (ou groupement), par niveau économique etc. Une partie de l'Accord de Cotonou est la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, la solution du problème de la sécurité et le développement des politiques à promouvoir la paix et la stabilité. Il est conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce et permet aux pays ACP de s'engager pleinement dans le commerce international. Cet accord a été signé en 2000 et se terminera en 2020. (MATLOCHA, 2017) (EVROPSKÁ KOMISE, 2016)

Selon de nombreux économistes, l'intérêt de l'UE en Afrique accru est largement dû à cause de l'expansion économique de la Chine sur ce continent. Comme on peut le voir au image n°3, le commerce mutuel a vraiment augmenté significativement depuis 2002. (APRODEV, 2008)

### **Question d'égalité**

Nous allons maintenant montrer dans les parties sélectionnées de l'accord si tous les deux parties sont des partenaires égaux et comment les objectifs de l'accord sur la promotion de la croissance économique sont atteints.

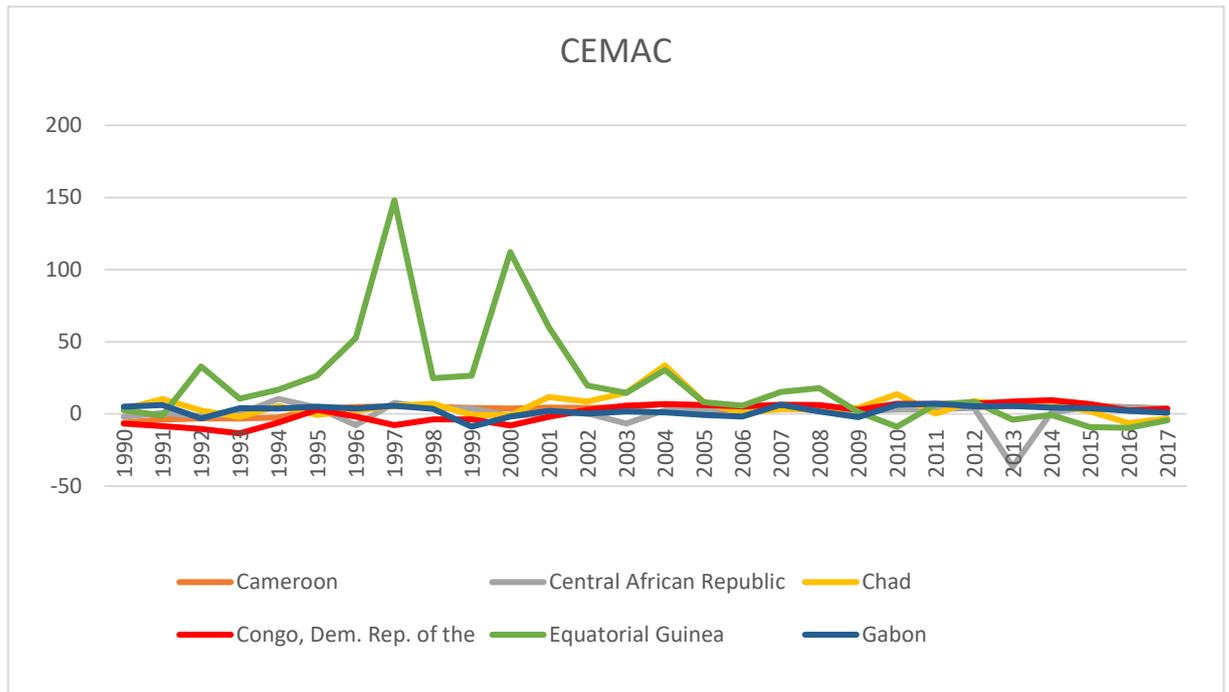
L'Accord de Cotonou est une version élargie de le Convention de Lomé, unique en ce sens qu'il est réciproque (en conformité au règlement de l'OMC), donc les deux parties sont des partenaires égaux. (MATĚJKOVÁ, 2007) (ČESKÉ FÓRUM PRO ROZVOJOVOU SPOLUPRÁCI, 2018) (ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, 2017)

L'analyse de Concord (Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement) montre que les pays ACP étaient mécontents de l'ampleur de la participation de l'Union européenne aux réunions des conseils politiques au cours de la première décennie. Les ministres ACP ont appelé les représentants européens à participer aux dialogues politiques. Ce dialogue est la principale raison du Conseil des ministres UE-ACP. Il est responsable de la détermination des principes de la politique et adopte les principales décisions concernant l'accord et sa mise en œuvre. Les représentants des pays en développement se sont plaints de la participation des membres de l'UE qui ont pas le mandat de prendre toute décision politique ou de la capacité pour une discussion détaillée des sujets sérieux. C'est pourquoi plusieurs pensent que ces dialogues politiques ne sont pas essentiels pour l'UE, et les parties à l'accord n'ont pas le même intérêt à rencontrer. (EUROPEAN UNION LAW, 2000) (APRODEV, 2008) (EVROPSKÝ PARLAMENT, 2016) Cette information est contraire à l'article 15.3 de l'Accord: *«Le Conseil des ministres se prononce par commun accord des parties. Le Conseil ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié des membres du Conseil de l'Union européenne, d'un membre de la Commission et des deux tiers des membres représentant les gouvernements des États ACP. Tout membre du Conseil des ministres empêché peut se faire représenter. Le représentant exerce tous les droits du membre empêché.»* (EUROPEAN UNION LAW, 2000)

Dans une certaine mesure, la situation est similaire pour la négociation commerciale. L'Union européenne a tendance à dominer pendant les débats de l'agenda UE-Afrique, qui se passent souvent à Bruxelles. (APRODEV, 2008)

Dans la dernière partie de notre travail, nous nous concentrerons sur l'un des objectifs de l'Accord de Cotonou, à savoir le développement économique des pays ACP. Selon l'accord, l'objectif est d'accélérer le développement économique, de promouvoir un environnement stable et une croissance économique durable. Pour déterminer si cette partie de l'accord est réussie et l'état des économies de certains pays africains (CEMAC et UEMOA) améliore, nous utilisons le taux de croissance PIB (produit intérieur brut) par habitant. C'est un indicateur universel du niveau de l'économie du pays et nous pouvons également déduire le niveau de vie de la population. Lors de l'élaboration du graphique, nous avons inclus des données de 1990 afin que nous puissions voir le cours du développement avant de signer l'Accord de Cotonou et éventuellement comparer si les dispositions d'un accord pour l'économie d'un pays sont bénéfiques. (EUROPEAN UNION LAW, 2000) (APRODEV, 2008) (INTERNATIONAL MONETARY FUND, 2018)

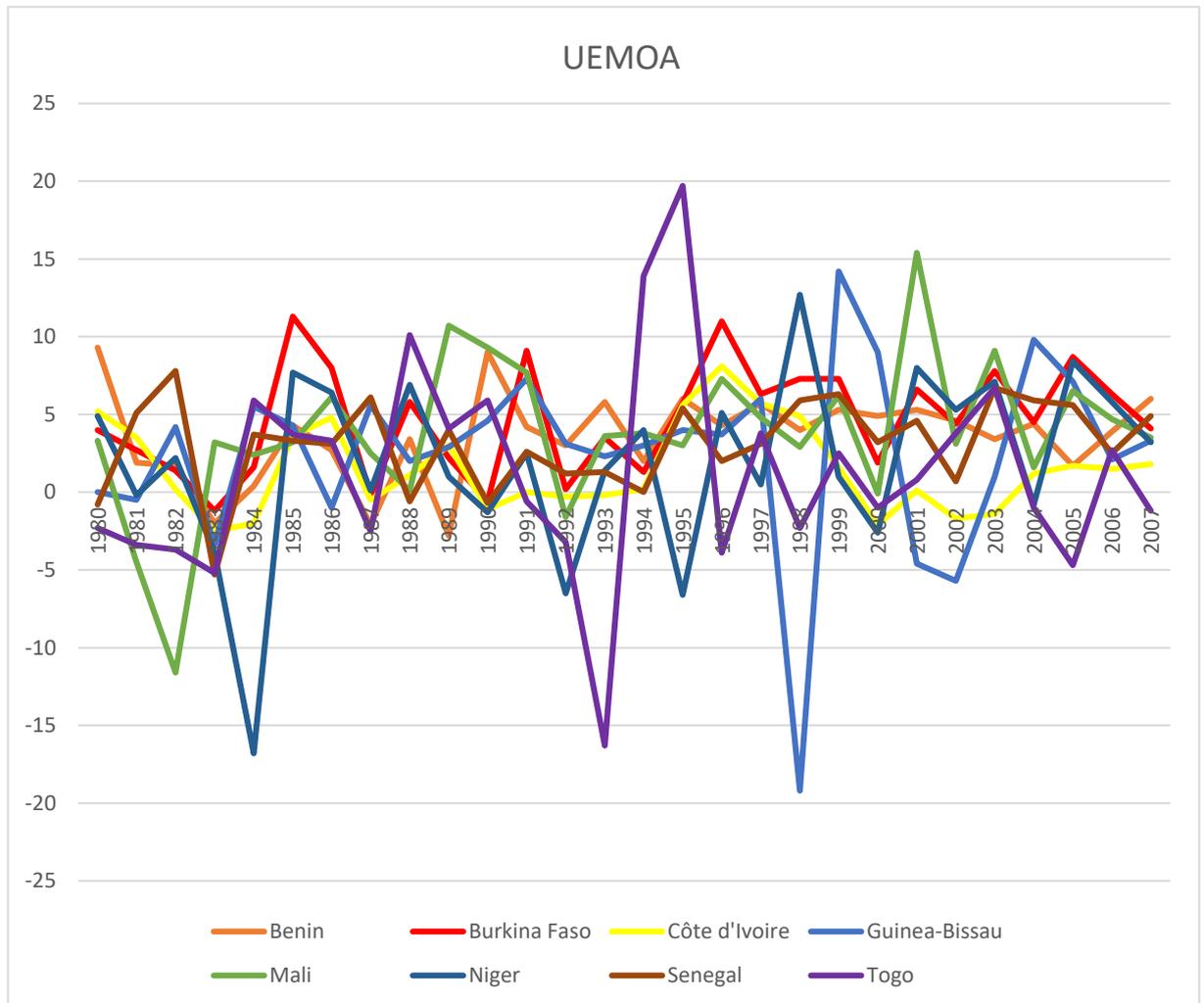
**Tableau n° 1 : Croissance du PIB réel (variation anuelle en pourcentage) CEMAC**



Source: propre traitement sur la base des données de (INTERNATIONAL MONETARY FUND, 2018))

D'après le tableau n°1 sur les pays de la CEMAC, nous pouvons affirmer que le développement des pays n'a pas beaucoup changé depuis 1990. Le seul pays qui a connu une croissance et un déclin très inégaux dans les années 1990 a été la Guinée équatoriale, dont le taux de croissance du PIB a été négatif au cours des cinq dernières années. Les pays de cette union monétaire sont généralement connus pour être moins développés que les pays de l'UEMOA. Les valeurs sont plutôt instables, la plupart des pays ayant décliné ces dernières années.

**Tableau n°2: Croissance du PIB réel (variation annuelle en pourcentage) UEMOA**



(Source : propre traitement sur la base des données (INTERNATIONAL MONETARY FUND, 2018))

La situation des pays membres de l'UEMOA est sensiblement différente. Dans le tableau n°2, nous pouvons voir que le développement des pays est également très instable. Les valeurs des pays montrent des augmentations brusques et des faillites subséquentes dans l'économie. Cependant, les chiffres sont pour la plupart en nombres positifs. Selon le développement de 2015, nous pouvons affirmer la stabilisation des valeurs avec un caractère souvent croissant.

### Sommaire

Dans le chapitre quatre, nous avons analysé le degré d'indépendance des pays africains. Le premier élément neocolonial, à partir duquel nous pouvons conclure une dépendance durable des unies sur la France, est le maintien de la monnaie franc CFA et en

particulier l'existence des comptes opérationnels. Les pays n'ont pas la liberté d'effectuer des transactions financières de base. La monnaie est fermement fixée à l'euro, ce lien en fait une monnaie forte. Pour ce renforcement, les pays économiquement faibles peuvent causer les problèmes dans un proche avenir, par exemple, ils n'ont pas la possibilité de la stimulation par la dévaluation de la monnaie. Pour nos recherches, il était fondamental l'existence de la pacte coloniale. Les articles fondamentaux de cet accord montre que les pays est sur son ancien colonisateur encore étroitement liée économiquement. Au 21e siècle, il est presque inconcevable que les pays doivent payer pour les anciens pouvoirs d'occupation durant plusieurs siècles. De notre point de vue, le point numéro deux est le plus essentiel, ce qui montre que les pays doivent payer près de 80% sur les comptes opérationnels au Trésor français, avec lesquels ils ne peuvent manipuler arbitrairement. Cependant, selon quelques économistes, l'économie française serait sans argent provenant du pacte colonial était bien dans une situation pire.

Notre analyse a également inclus l'exploration des relations de l'Union européenne et des pays africains sur la base de l'accord mutuel le plus large - Accord de Cotonou. Certaines parties de ce contract ne sont pas clairement définies et laissent la possibilité d'une interprétation possible. Certains experts font valoir que, dans certaines parties, la réciprocité et l'égalité obligatoires sont discutables. En outre, l'impact sur le développement économique des pays (qui est l'un des principaux objectifs de l'accord) ne peut être clairement indiqué, si les objectifs sont atteints et si le traité est bénéfique pour les membres.

## Conclusion

Ce travail se concentre sur les pays qui utilisent le franc CFA. C'est la monnaie commune de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Ces deux unions sont l'héritage du colonialisme français. Après l'indépendance en 1960, le pays a conservé ces politiques économiques.

Tout d'abord, nous avons décrit les faits nécessaires pour comprendre le contexte. Cela signifie que nous avons commencé à étudier le développement historique. Tout d'abord, il a été décrit un processus de colonisation axé sur les pays africains. Cela a été suivi par une examination du processus de décolonisation, ce qui est plus important pour la recherche suivante. Les deux chapitres suivants étaient basés sur des livres orientés économiquement et politiquement. La deuxième partie de la mémoire de licence se focalise principalement sur l'aspect politique. Les concepts d'impérialisme, de post-colonialisme, de néo-colonialisme, de souveraineté et de théorie de la dépendance sont définis ici. Le processus de développement de la coopération internationale est décrit dans la troisième chapitre, la coopération régionale d'où découle la formation des unions monétaires, dont l'auteur décrit aussi dans le cadre de ce chapitre.

Dans la section de recherche, l'auteur de ce travail s'est concentré sur l'analyse du niveau d'indépendance. L'objectif principal est donc d'examiner si, après 1960, l'indépendance a été remplie, ou dans laquelle mesure, et si une forme de dépendance continue entre la puissance et les anciennes colonies. Le chapitre commence par l'analyse du système de monnaie du franc CFA. La monnaie est fixée à l'euro, d'où viennent l'incapacité d'influencer la force de la monnaie, ce qui peut être une complacation possible pour les pays économiquement faibles, en particulier pour le XAF franc (CEMAC), qui sont des pays moins développés. Nous avons ensuite examiné dans quelle mesure les Etats africains sont toujours dépendants de la France. L'existence du pacte colonial nous a confirmé un lien économique permanent. De la définition de la souveraineté de l'État dans le deuxième chapitre, il s'ensuit que pour que l'État soit souverain, il ne doit dépendre d'aucun autre pouvoir et de quelque manière de l'influence. Du point de vue de la souveraineté extérieure, tous les traités et pactes doivent être signés sur une base volontaire et basés sur l'égalité des deux parties. La question reste donc de savoir si les pays africains souhaitent rester liés par le traité colonial et les obligations qui en découlent. L'objectif principal de notre travail a été atteint. Cependant, le sujet de cette dépendance est faiblement examiné et la partie française n'exprime pas publiquement l'existence d'un pacte colonial. Dans une étude plus détaillée de ce sujet, il

serait intéressant de se concentrer sur l'opinion de la France et plus particulièrement sur les différents articles du pacte colonial.

Ce mémoire de licence a été complété en explorant la relation des unions africaines avec l'Union européenne. Pour cela, nous avons utilisé un accord de coopération complet et actuel-l'accord de Cotonou. En particulier, l'auteur a mis l'accent sur la question de savoir si les parties sont égales et si chacune des parties laisse la place à l'Union européenne pour sa propre interprétation de la convention contraignante. D'après les analyses existantes ne peut pas exclure que, au moins en termes de dialogue politique et de la négociation économique, peut être l'Union européenne la possibilité d'ajuster les cellules individuelles par eux-mêmes.

## Résumé

Téma této práce se zaměřuje na africké země, užívající CFA frank. Jedná se o společnou měnu pro 14 zemí, z nichž 12 ji zdědilo jako pozůstatek koloniální nadvlády. Tyto státy se pak dělí do Západoafrické hospodářské a měnové unie a Hospodářského a měnového společenství střední Afriky. Hlavním cílem této bakalářské práce je zjistit, do jaké míry byla naplněna nezávislosti bývalých afrických kolonií a zda existuje nějaká míra závislosti v současnosti.

Toto dílo je rozděleno do čtyř hlavních kapitol, které se dále dělí na podkapitoly. V první kapitole je popsána kolonizace. Konkrétně tedy co vlastně pojem kolonizace vyjadřuje a jeho historický vývoj. Vedle nastínění procesu celosvětové kolonizace jsme se zaměřili přímo na budování francouzského koloniálního impéria. Dále byla prozkoumána historicky navazující dekolonizace, která vyvrcholila rokem Afriky 1960, kdy převážná většina států dosáhla nezávislosti.

Následující část je soustředěna na vymezení jak politologických, tak ekonomických teorií, které s daným tématem úzce souvisejí. Týká se to například problematiky imperialismu, postkolonialismu, neokolonialismu, ale také státní suverenity a teorie závislosti. Všechny tyto koncepty souvisí s tématem případné závislosti bývalých závislých území.

Třetí kapitola se specializuje na oblast měnových unií. Nejprve byl popsán vývoj mezinárodní, i regionální integrace a až poté obsah kapitoly směřoval k již zmíněnému tématu měnových unií.

Poslední, výzkumná část se zaměřuje na analýzu úrovně nezávislosti. Jelikož je měna fixně navázaná na euro, započali jsme tuto kapitolu výzkumem vztahů těchto dvou měn, systému CFA franku a samozřejmě byla definována Západoafrická hospodářská a měnová unie a Hospodářské a měnové společenství střední Afriky. Poté byla prozkoumáno, zda jsou africké státy stále závislé na Francii. Existence koloniálního paktu, která popírá teorii státní suverenity, potvrdila trvalou ekonomickou vazbu. Výzkum byl završen prostudováním vztahů afrických měnových unií s Evropskou unií. Pro tento průzkum se autor rozhodl vycházet z Dohody z Cotonou, nejrozsáhlejší aktuálně platnou smlouvou vymežující vztah těchto dvou stran. Konkrétně byla prozkoumána zejména část týkající se politických dialogů, které se odráží i v projednávání ekonomických otázek. Podívali jsme se však také na naplnění podmínky reciprocity a naplnění cíle hospodářského vývoje rozvojových zemí. Pro výzkum udržitelného vývoje jsme vycházeli z vývoje hrubého domácího produktu.

Přestože je vymezení přesné míry závislosti mezi Francií a africkými zeměmi složité z důvodu špatného zmapování oblasti, můžeme konstatovat, že se nám v práci podařilo odpovědět na výzkumnou otázku a prozkoumat případný trvalý vztah mezi danými subjekty. Nicméně si netroufáme vymežit přesnou formu zkoumané závislosti a z toho plynoucí důsledky pro obě strany, jelikož francouzská strana se k tématu nevyjadřuje.

## Bibliographie

- ADAMCOVÁ, L., NĚMEČKOVÁ, T. & kol., 2009. *Rozvojová ekonomika*. Praha: Oeconomica. ISBN 978-80-245-1515-1.
- ALBERTO, A. & BARRO, R. J., 2002. *Harvard University's DASH repository*. [Online]  
Voir de: [https://dash.harvard.edu/bitstream/handle/1/4551795/alesina\\_currencyunions.pdf?sequence=2](https://dash.harvard.edu/bitstream/handle/1/4551795/alesina_currencyunions.pdf?sequence=2)  
[Page consultée le 11 décembre 2017].
- APRODEV, 2008. *Rozvojovka*. [Online]  
Voir de: [http://www.rozvojovka.cz/download/pdf/pdfs\\_176.pdf](http://www.rozvojovka.cz/download/pdf/pdfs_176.pdf)  
[Page consultée le 2 mai 2018].
- AUFFRET, S., 2017. *Le Figaro*. [Online]  
Voir de: [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/02/22/confusions-autour-d-un-impot-colonial-et-du-franc-cfa\\_5083833\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/02/22/confusions-autour-d-un-impot-colonial-et-du-franc-cfa_5083833_4355770.html)  
[Page consultée le 29 avril 2018].
- BALDWIN, R. & WYPLOSZ, C., 2008. *Ekonomie evropské integrace*. 2. vydání Praha: Grada Publishing a.s. ISBN 978-80-247-1807-1.
- BERTHEMET, T., 2012. *Le Figaro*. [Online]  
Available at: <http://www.lefigaro.fr/international/2012/10/05/01003-20121005ARTFIG00574-le-cfa-histoire-d-une-monnaie-francaise.php>  
[Page consultée le 10 avril 2018].
- CIHELKOVÁ, E., 2003. *Vnější ekonomické vztahy Evropské unie*. 1. editor Praha: C.H.Beck. ISBN 80-7179-804-5.
- CIHELKOVÁ, E. & kol., a., 2002. *Světová ekonomika: Regiony a integrace*. Praha: Grada. ISBN 80-247-0193-6.
- CIVOX, 2014. *CIVOX*. [Online]  
Voir de: [https://www.civox.net/Le-pacte-colonial-ou-la-vraie-cause-des-guerres-en-Afrique-l-Europe-en-general-et-la-France-en-particulier-face-a-leur\\_a85.html](https://www.civox.net/Le-pacte-colonial-ou-la-vraie-cause-des-guerres-en-Afrique-l-Europe-en-general-et-la-France-en-particulier-face-a-leur_a85.html)  
[Page consultée le 1 mai 2018].
- COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE, 2018. *Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale*. [Online]  
Voir de: <https://www.cemac.int/>  
[Page consultée le 10 avril 2018].
- ČESKÉ FÓRUM PRO ROZVOJOVOU SPOLUPRÁCI, 2018. *České fórum pro rozvojovou spolupráci*. [Online]  
Voir de: <http://www.fors.cz/rozvojova-spoluprace/evropska-politika/eu-a-afrika/#.WvMw59Ruat9>  
[Page consultée le 28 avril 2018].
- DALLOZ, D., 1988. Définition juridique en droit international public de la colonisation dans le lexique de termes juridique. Paris: Jurisprudence générale Dalloz.

- DANĚK, P., 2000. *Nerovnoměrný rozvoj světa: kolonialismus, neokolonialismus a diskurz rozvoje*. [Online]  
Voir de: <http://www3.econ.muni.cz/~Maryas/Skripta/danek.doc>  
[Page consultée le 2 mai 2017].
- DANĚK, P., NAVRÁTILOVÁ, A. & kol., a., 2008. *Approaching the Other: The Four Projects of Western Domination*. Olomouc: Univerzita Palackého. ISBN 978-80-244-2046-2.
- DATA GUEULE, 2016. *Le franc CFA: une monnaie de plomb*. místo neznámé: autor Data Gueule
- DAVIDSON, B., 1964. *Černá paní: Afrika: Léta zkoušek*. Praha: Mladá Fronta.
- DOUBRAVA, B., 1980. *Imperialismus a rozvojové země*. Praha: Horizont. Na pomoc politickému vzdělávání.
- DVOŘÁKOVÁ, D., 2014. *Úvod do rozvojových studií- materiál k předmětu*. [Online]  
Voir de: <http://is.mendelu.cz/eknihovna/opory/index.pl?cast=65406>  
[Page consultée le 5 juin 2017].
- EUROPEAN UNION LAW, 2000. *European Union Law*. [Online]  
Voir de: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1525904033932&uri=CELEX:22000A1215\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1525904033932&uri=CELEX:22000A1215(01))  
[Page consultée le 1 mai 2018].
- EVROPSKÁ KOMISE, 2016. *EUR-LEX Access to European Union law*. [Online]  
Voir de: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/CS/TXT/HTML/?uri=URISERV:r12101&from=FR>  
[Page consultée le 11 décembre 2017].
- EVROPSKÝ PARLAMENT, 2016. *Evropský parlament*. [Online]  
Voir de: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2016-0371+0+DOC+XML+V0//CS>  
[Page consultée le 5 mai 2018].
- FERRO, M., 2007. *Dějiny kolonizací: Od dobývání až po nezávislost 13.-20. století*. Praha: Nakladatelství Lidové noviny. ISBN 978-80-7106-837-2.
- GOULLI, R., 1967. *Úloha frankové oblasti ve francouzské strategii vůči rozvojovým zemím*. [Online]  
Voir de: <file:///C:/Users/Acer/Downloads/533-Text%20%C4%8D1%C3%A1nku-1080-1-10-20120712.pdf>  
[Page consultée le 16 avril 2018].
- HALPERIN, S., 2018. *Encyclopaedia Britannica*. [Online]  
Voir de: <https://www.britannica.com/topic/neocolonialism>  
[Page consultée le 16 février 2018].
- HARENBERG, B., 1992. *Kronika lidstva*. Bratislava: Fortuna Print.
- HAUSER, M., 2004. *server Strany demokratického socialismu*. [Online]  
Voir de: [http://sds.cz/docs/prectete/epubl/mha\\_jdk2.htm](http://sds.cz/docs/prectete/epubl/mha_jdk2.htm)  
[Page consultée le 5 juin 2017].

- HRBEK, I. & kol., 1966. *Dějiny Afriky*. Praha: Nakladatelství Svoboda.
- CHINA-AFRICA RESEARCH INITIATIVE, 2018. *China-Africa Research Initiative*. [Online]  
Voir de: <http://www.sais-cari.org/data-china-africa-trade/>  
[Page consulté le 30 avril 2018].
- ILIFFE, J., 2001. *Afrika a Afričané: Dějiny kontinentu*. Praha: Vyšehrad. ISBN 80-7021-468-6.
- INFORMAČNÍ CENTRUM OSN V PRAZE, 2005. *Informační centrum OSN v Praze*. [Online]  
Voir de: <http://www.archiv.osn.cz/system-osn/organizacni-struktura/?i=188>  
[Page consultée le 27 mai 2017].
- INTERNATIONAL MONETARY FUND, 2018. *International monetary fund*. [Online]  
Voir de:  
[http://www.imf.org/external/datamapper/NGDP\\_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD](http://www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD)  
[Page consultée le 4 mai 2018].
- KOUTONIN, M. R., 2014. *Sign of the Times*. [Online]  
Voir de: <https://fr.sott.net/article/19690-Francafrigue-14-pays-africains-contraints-par-la-France-a-payer-l-impot-colonial-pour-les-avantages-de-l-esclavage-et-de-la-colonisation>  
[Page consultée le 27 avril 2018].
- KUNEŠOVÁ, H., CIHELKOVÁ, E. & kol., 2006. *Světová ekonomika: nové jevy a perspektivy*. 2. editor Praha: Nakladatelství C. H. Beck. Beckovy ekonomické učebnice. ISBN 80-7179-455-4.
- L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE, 2016. *L'Union économique et monétaire Ouest Africaine*. [Online]  
Voir de: <http://www.uemoa.int/fr/presentation-de-luemoa>  
[Page consultée le 10 avril 2018].
- LACINA, K. & kol., 1987. *Nejnovější dějiny Afriky*. Praha: Nakladatelství Svoboda.
- LÁNSKÝ, O., 2004. *Postkolonialismus a dekolonizace*. [Online]  
Voir de:  
[http://socstudia.fss.muni.cz/sites/default/files/Postkolonialismus\\_a\\_dekolonizace\\_Ondrej\\_Lansky.pdf](http://socstudia.fss.muni.cz/sites/default/files/Postkolonialismus_a_dekolonizace_Ondrej_Lansky.pdf)  
[Page consultée le 5 juin 2017].
- LEVITT, M. & LORD, C., 2000. *The Political and Economy of Monetary union*. Houndmills: Macmillan Press.
- MATĚJKOVÁ, M., 2007. *Dům financí*. [Online]  
Voir de: <https://dumfinanci.cz/clanky/51-svetova-obchodni-organizace/>  
[Page consultée le 24 avril 2018].
- MATLOCHA, J., 2017. *EUROSKOP*. [Online]  
Voir de: <https://www.euroskop.cz/8915/sekce/evropska-unie-a-svet/>  
[Page consultée le 11 décembre 2017].

- NÁLEVKA, Vladimír, 2004. *Čas soumraku: Rozpad koloniálních impérií po druhé světové válce*. Praha: TRITON. Dějiny do kapsy, sv. 24. ISBN 80-7254-495-0.
- NOVÁKOVÁ, L., 2011. *Vývoj mezinárodního měnového systému-Bakalářská práce*. [Online]  
Voir de: [https://is.bivs.cz/th/12221/bivs\\_b/BP\\_Final\\_Novakova.pdf](https://is.bivs.cz/th/12221/bivs_b/BP_Final_Novakova.pdf)  
[Page consultée le 9 décembre 2017].
- O CAMEROUN, 2018. *O Cameroun*. [Online]  
Voir de: <http://www.ocameroun.info/52792-france-afrique-lafrique-france-naura-dhistoire-xxie-siecle-francois-mitterrand-1957.html>  
[Page consultée le 7 mai 2018].
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, 2017. *OMC: accord sur le commerce des marchandises*. [Online]  
Voir de: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=LEGISSUM:r11011&from=CS>  
[Page consulté le 20 avril 2018].
- ORGANIZACE SPOJENÝCH NÁRODŮ, 2018. *Archiv Organizace spojených národů*. [Online]  
Voir de: <http://www.archiv.osn.cz/system-osn/organizacni-struktura/?i=188>  
[Page consultée le 27 mai 2017].
- POINGT, G., 2017. *Le Figaro*. [Online]  
Voir de: <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/08/19/20002-20170819ARTFIG00012-fabrique-en-france-le-franc-cfa-est-sur-la-sellette.php>  
[Page consultée le 4 mai 2018].
- REID, R. J., 2011. *Dějiny moderní Afriky od roku 1800 po současnost*. 1. vydání Praha: Grada. ISBN 978-80-247-3079-0.
- ŘÍCHOVÁ, B., 2000. *Přehled moderních politologických teorií*. 1. vydání Praha: Portál. ISBN 80-7178-461-3.
- SAMUELSON, P. A. & NORDHAUS, W. D., 1991. *Ekonomie*. 1. vydání Praha: Nakladatelství Svoboda.
- SPIRIT, M., 2014. *Úvod do studia práva: 2. vydání- aktualizované dle nového občanského zákoníku*. Praha: Grada. ISBN 978-80-247-5280-8.
- STAMBERGER, W., 1951. *Kolonie proti imperialismu*. Praha: Nakladatelství Orbis.
- STAMBERGER, W., 1963. *Dějiny kolonialismu*. Praha: Nakladatelství Orbis. Malá moderní encyklopedie.
- SYCHRA, Z., 2009. *Jednotná evropská měna*. Brno: Masarykova univerzita, Mezinárodní politologický ústav. ISBN 978-80-210-5082-2.
- THE CENTRAL BANK OF WEST AFRICAN STATES, 2018. *the Central Bank of West African States*. [Online]  
Voir de: <https://www.bceao.int/>  
[Page consultée le 10 avril 2018].

TYLEČEK, J., 2012. *Finance*. [Online]

Voir de: <https://www.finance.cz/zpravy/finance/362805-zlaty-standard-je-opet-na-stole/>  
[Page consultée le 8 décembre 2017].

VESELÝ, Z., 2001. *Světová politika 20. století v dokumentech (1945-1990)*. 1. vydání Praha: Vysoká škola ekonomická. ISBN 80-245-0145-7..

VYTISKA, M., 2002. *Laissez faire*. [Online]

Voir de: <http://www.nechtenasbyt.cz/menova-unie-a-problemy-konvergence/>  
[Page consultée le 11 décembre 2017].

ZÁHOŘÍK, J., 2012. *Ohniska napětí v postkoloniální Africe*. 1. vydání Praha: Karolinum. ISBN 978-80-246-1961-3.

## **Listes des images et des tableaux**

Image n°1 : Pays membres de la zone franc CFA

Image n°2: Dates clés pour le développement

Image n°3: Développement de China-Africa commerce

Tableau n° 1 : Croissance du PIB réel (variation annuelle en pourcentage) CEMAC

Tableau n°2: Croissance du PIB réel (variation annuelle en pourcentage) UEMOA

## Liste des abréviations utilisées

<b>ACP</b>	les États membres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
<b>AEF</b>	l'Afrique équatoriale
<b>AOF</b>	l'Afrique occidentale
<b>CARICOM</b>	la Communauté caribéenne
<b>CEMAC</b>	la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
<b>COMESA</b>	le Marché commun de l'Afrique orientale et australe
<b>CRUA</b>	la Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action
<b>FLN</b>	le Front de Libération Nationale
<b>MERCOSUR</b>	le Marché commun du Sud
<b>ONU</b>	l'Organisation des Nations unies
<b>OS</b>	l'Organization spéciale
<b>PIB</b>	le produit intérieur brut
<b>R.D.A</b>	le Rassemblement Démocratique Africain
<b>UE</b>	l'Union européenne
<b>UEMOA</b>	l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>XAF</b>	le franc de la coopération financière en Afrique centrale
<b>XOF</b>	le franc de la communauté financière en Afrique

## Annotation

<b>Nom de l'auteur :</b>	Lucie Bílková
<b>Faculté et département :</b>	Faculté des lettres, Département des Études romanes
<b>Titre :</b>	Le destin des anciennes colonies françaises en Afrique : Les politiques économiques des pays utilisant le franc CFA
<b>Directeur de mémoire de licence :</b>	Mgr. Et Mgr. Martin Marek
<b>Nombre de caractères :</b>	106 556
<b>Nombre de titres de littérature :</b>	57
<b>Mots clés</b>	franc CFA, UEMOA, CEMAC, l'union monétaire, la dépendance, l'Union européenne
<b>Annotation</b>	L'ouvrage décrit les principales caractéristiques de la colonisation et la décolonisation des colonies françaises, l'auteur examine surtout le développement après l'indépendance. L'ouvrage analyse dans quel niveau était rempli l'indépendance. Le but de ce travail est d'étudier l'influence historique et contemporaine de la France et l'Union européenne sur les pays africains, leurs politiques économiques et les unions monétaires.

## Annotation en anglais

<b>Autor's name :</b>	Lucie Bílková
<b>Faculty and departement :</b>	Faculty of Arts, the Departement of Romance Studies
<b>Title :</b>	The destiny of former African colonies: Economic policies of countries using the CFA franc
<b>Thesis supervisor :</b>	Mgr. Et Mgr. Martin Marek
<b>Number of characters :</b>	106 556
<b>Number of titles of literature :</b>	57
<b>Keywords :</b>	CFA franc, UEMOA, CEMAC, monetary union, dependency, the European Union
<b>Abstract :</b>	This bachelor thesis describes the main characteristics of colonization and decolonization of the French colonies, the author examines especially the development after independence. The autor analyzes in what level was fulfilling independence. The aim of this work is to study the historical and contemporary influence of France and the European Union on African countries, their economic policies and monetary unions.